



**PROTOCOLE
SURETE ET SECURITE
EN CAS DE PANDEMIE**



TABLE DES MATIERES

1– Introduction	6
Justification.....	7
Mission.....	7
Objectif.....	7
Stratégies.....	8
❖ Législation.....	8
2. Classification des scénarios	8
Match à huis clos.....	8
Match à accès restreint.....	9
3. Planification stratégique	9
❖ Évaluation des risques.....	9
❖ Approbation des matches.....	10
❖ Coordination avec les autorités.....	11
❖ Communication avec les parties prenantes.....	12
❖ Autorisations locales.....	12
❖ Suivi, inspections, sanctions.....	13
4. Rôles et responsabilités des principales parties prenantes	13
❖ Besoins supplémentaires en personnel.....	13
❖ Activités supplémentaires pour le personnel de sûreté et de sécurité.....	14
5. Protocoles d'arrivée, de départ et de transport	14
❖ Protocole d'arrivée et de départ des équipes.....	14
❖ Protocoles de transport.....	16
❖ Protocole d'arrivée et de départ des officiels de match.....	16
❖ Protocoles de transport.....	18
Protocoles d'arrivée et de départ des VIP.....	18
❖ Arrivées et départs du stade.....	20



6. Protocole de transport pour les VIP	20
❖ Protocoles d'arrivée et de départ des groupes de supporters organisés.....	21
❖ Protocole relatif aux transports publics (centres, parkings, etc.).....	23
❖ Parking.....	24
7. Protocole des hôtels	24
❖ Certificat de sécurité des hôtels.....	24
Considérations normales ou restrictions relatives aux hôtels	25
• Accès restreint (hôtel exclusif)	25
❖ Accès normal (Hôtel partagé avec des clients)	26
8. Protocoles relatifs aux sites d'entraînement	28
❖ Certification du site d'entraînement.....	28
Considérations normales ou restrictions relatives aux sites d'entraînement	28
• Accès restreint – Usage exclusif. Lors d'une utilisation exclusive, les aspects suivants doivent être pris en considération.....	28
• Accès normal – Dans les conditions « normales », les spectateurs peuvent être autorisés à assister à l'événement, mais les aspects suivants doivent être pris en compte.....	29
❖ Recommandations pour l'entraînement officiel	30
9. Protocole du stade	31
Recommandations à examiner :	31
❖ Certification de la sécurité des stades en cas de pandémie	31
❖ Répartition du stade en zones.....	31
Zones de stade recommandées à adopter en cas de pandémie :	32
❖ Déterminer la capacité de sécurité pour les matches à accès restreint	34
❖ Recommandations pour le premier et le dernier kilomètre	35
❖ Recommandation pour les points d'entrée et les portes.....	36
❖ Recommandation pour la circulation.....	37
Améliorer les conditions sanitaires	39
❖ Facteurs liés au hall d'entrée	40
Plan de déploiement tactique (plan des stadiers)	41
❖ Plan de sûreté et de sécurité pour les événements	42



❖ Plan de sûreté et de sécurité pour les jours de match.....	42
❖ Capacité de sécurité du stade — en cas de pandémie.....	44
❖ Gestion de l'accès — réaménagement pour accueillir le nombre maximum de supporters pendant les 30 dernières minutes, avec des contrôles de santé en place (augmentation des barrières)	45
❖ Mesures de recherche.....	45
❖ Gestion des spectateurs.....	47
Circulation des foules - Systèmes à sens unique, évitant l'encombrement des passages étroits.....	48
❖ Plan des places assises au stade (respect de la distanciation physique).....	48
Illustration du plan des rangées de sièges pour assurer une distanciation physique et minimiser le risque de contamination (R — siège restreint non disponible).....	50
Gestion des foules/Application de la répartition des sièges pendant le match	50
Personnes vulnérables et à mobilité réduite — Exigences sanitaires particulières	51
Objets à priorité élevée	51
Considérations importantes.....	53
C3 - Centre de commandement, de contrôle et d'opérations	54
Planification d'avant-match.....	55
Phase opérationnelle.....	55
❖ Plans de sécurité (plans d'évacuation d'urgence, plans de sécurité incendie) — Sous restrictions sanitaires/conditions pandémiques	56
❖ Aménagements de sécurité des installations et équipements des stades	57
❖ Plan de déploiement tactique de la sécurité.....	58
❖ Recommandation opérationnelle pour le personnel de sécurité et les stadiers : ...	58
❖ Stratégie de communication	58
❖ Considérations relatives à l'accès aux médias	60
❖ Organisation des événements médiatiques	61
Generalites.....	61
Production audiovisuelle	61
Caméramans et photographes	62
Tribune des médias/Poste de commentateurs/Sièges d'observateurs	62



Conférence de presse	63
Zone mixte	64
Considérations des officiers et responsables de la sûreté et de la sécurité	64
Generalites.....	64
Jour du match (JM) et déploiement du personnel JM-1	66
Protocole de fin de match	66
❖ Considérations de sécurité avant, pendant et après	66
❖ Sécurité alimentaire (mesures de santé et de sécurité – avant et pendant le match, parties prenantes)	67
❖ Plan de billetterie – à harmoniser avec le réaménagement des places assises, en termes de restrictions/exigences liées à la pandémie	67
Accréditation (habilitations spécifiques aux événements et habilitations sanitaires ou « passeport sanitaire »)	69
Cérémonies	71
Gestion des installations en dehors du stade – Hospitalité (Villages et/ou Suites) ; Centre d'accréditation ; Centre des médias ; Radiodiffusion.....	71
❖ Rôles et responsabilités (application des protocoles de santé et opérations de sécurité).....	73
Utilisation d'équipements de fouille et de filtrage – Sans contact	74
❖ Objets interdits et restreints	75
Lutte contre le terrorisme (spécifique aux menaces en cas de pandémie).....	75
❖ Points de fouille des véhicules (mesures de santé et de sécurité)	77
❖ Logistique et livraisons (mesures de santé et de sécurité)	77
❖ Contrôle d'accès Fouille et filtrage Équipement et opérations.....	78
❖ Fournisseur - opérations dans le cadre de restrictions sanitaires/de conditions pandémiques	79
❖ Activités d'accueil (VIP, etc.).....	80
❖ Liaison avec les fans	80
❖ Ajouter – « Équipement EPI » – pour la sécurité.....	81
10. Planification des cas d'urgence	81
Exigences relatives à la main-d'œuvre et aux prestataires (exigences supplémentaires).....	81



11. Références 82

1— Introduction

La dernière décennie a été le théâtre d'une recrudescence des pandémies, lesquelles ont provoqué des crises sanitaires ainsi que des problèmes sociaux, économiques et politiques. Une pandémie est « une épidémie survenant à l'échelle mondiale ou dans une vaste zone, traversant les frontières internationales et touchant généralement un grand nombre de personnes »^{1,2}. L'épidémie fait référence à une augmentation, souvent soudaine, du nombre de cas d'une maladie par rapport à ce qui est attendu dans la population de la zone concernée³.

Une pandémie : Transmission mondiale d'une maladie infectieuse au-delà de l'espérance normale ; transmission généralisée au-delà des frontières internationales ; épidémie mondiale

La pandémie de COVID-19 a fait des ravages sur les êtres humains et leur écosystème, affectant tous les secteurs et toutes les industries, y compris les activités de football. Pour une fois dans l'histoire, à cause de la pandémie, les activités sportives ont été suspendues, non seulement parce que la maladie est difficile à détecter, invisible à l'œil nu et apparemment inéluctable, mais également en raison des mesures nécessaires pour enrayer sa propagation. Au cours de l'histoire, la pandémie de COVID-19 n'est comparable qu'à l'influenza (grippe) de 1918 causée par le virus H1N1. Parmi les autres pandémies antérieures, on compte le syndrome respiratoire aigu sévère de 2003 (SARS-CoV), la grippe de 2009 (virus H1N1), le syndrome respiratoire du Moyen-Orient de 2012 (MERS-CoV) et le virus Ebola de 2013 à 2016. Les deux pandémies les plus fréquentes au 21e siècle sont celles de la grippe et du coronavirus.

Il convient de souligner que les défis posés par COVID-19 ont également permis à l'humanité d'accepter la « nouvelle normalité » (confinement total, ciblé ou en phases, distanciation « physique » et/ou « sociale » et lavage des mains) et de « planifier la prévention des pandémies à venir ». Le confinement total a empêché les voyages et les activités sportives et connexes, tant au niveau local qu'international. La communauté du football africain a mis à profit les leçons tirées de la pandémie de COVID-19 pour faire un pas de géant dans l'élaboration d'un protocole de sûreté et de sécurité à mettre en œuvre pendant les pandémies afin d'améliorer les antécédents à l'avenir. Cette pandémie n'est pas la première, et ne sera probablement pas non plus la dernière de l'histoire. D'après le directeur général de l'OMS, le Dr Tedros Adhanom Ghebreyesus, le COVID-19 ne sera pas

la dernière pandémie. Cela signifie qu'aucun investissement pour la sécurité et la sûreté de la société du football en Afrique ne sera jamais trop important. Un protocole est nécessaire



pour éviter des conséquences négatives similaires à celles du COVID-19 lors de futures pandémies.

Justification

La sûreté et la sécurité sont des droits humains élémentaires, même en cas de pandémie. Les pandémies se produisent depuis longtemps; en planifiant les pandémies qui apparaissent ou réapparaissent à la lumière des pandémies passées, il est possible de réduire au strict minimum le tribut que les pandémies font payer au football. Compte tenu de la nature des contacts et du nombre de spectateurs des activités de football dans l'industrie du divertissement, il est nécessaire de se préparer à l'avenir aux pandémies affectant les opérations de football et à leurs éventualités en Afrique, afin d'optimiser la santé, la sûreté et la sécurité des individus et des groupes de l'industrie et de leurs communautés. Les lignes directrices et les protocoles existants de la CAF présentent des lacunes car ils ne sont pas suffisamment applicables à la sûreté et à la sécurité en cas de pandémie. Ils sont définis de manière étroite et leur champ d'application est à ce jour limité. Par exemple, les lignes directrices de la CAF couvrent la sûreté et la sécurité lors des activités de football normales, tandis que le protocole COVID-19 se limite à la pandémie COVID-19. Le présent document aura une applicabilité globale pour toutes les pandémies, d'où la justification de l'élaboration du protocole de sûreté et de sécurité de la CAF à utiliser pendant les pandémies. Bien que ce protocole soit spécifique aux pandémies, les protocoles existants qui ont été adoptés pour des pandémies connues/précédentes, par exemple le protocole des opérations relatives aux matches de la CAF pendant la pandémie COVID-19 (Lien), seront consultés.

Mission

Développer, adopter et mettre en œuvre le Protocole de sûreté et de sécurité de la CAF afin d'assurer des opérations de football sans faille pendant les pandémies ; assurer et maintenir la sûreté et la sécurité pendant les événements de football ; et assurer et maintenir un bien-être optimal pour tous (joueurs, officiels, spectateurs et fans).

Objectif

L'élaboration du protocole de la CAF servira à :

- Fournir les informations nécessaires pour guider et diriger les opérations de football pendant les pandémies ;
- Améliorer la mise en place et le maintien de la sécurité pour tous les footballeurs, les officiels et les supporters pendant les pandémies ;
- Réduire et minimiser les obstacles aux activités footballistiques pendant les pandémies ;
- Assurer la sûreté et la sécurité des activités de football pendant les pandémies ;



- Consolider les activités de football pendant les pandémies.

Stratégies

Les stratégies suivantes (SOCCER) devront être mises en œuvre pour atteindre les objectifs définis :

- Strong leadership (Leadership affirmé): contribuera à aligner les ambitions individuelles ou personnelles sur la mission globale de la CAF.
- Oneness (Unicité): l'unité et la solidarité sont des valeurs fondamentales qui permettront aux membres de prendre conscience de leurs intérêts et objectifs communs.
- Compliance (Conformité) : en se conformant sans réserve et sans compromis aux lignes directrices et en y adhérant, les membres favoriseront la réalisation des objectifs fixés.
- Collaboration (Travail en équipe): le travail d'équipe entre des personnes de différentes disciplines contribuera à la réalisation des objectifs fixés.
- Effective coordination system (Efficacité du système de coordination): il contribuera à promouvoir la compréhension mutuelle et la coopération entre des personnes d'origines, de nations et de tribus différentes.
- Responsible communication (Communication responsable): l'efficacité sera au rendez-vous si les objectifs sont communiqués de manière adéquate et claire afin de motiver l'équipe.

❖ Législation (législation applicable à la pandémie)

- Directives de l'Organisation mondiale de la santé
- Lignes directrices de la FIFA/CAF
- Loi sur les sports et les loisirs (spécifique au pays)
- Loi sur la gestion des catastrophes (spécifique au pays)
- Autre législation ou réglementation introduite par le ministère de la Santé (spécifique au pays)
- Bien que les meilleures pratiques internationales doivent être prises en compte, il est impératif que les associations de football recherchent et suivent les conseils disponibles auprès de leurs gouvernements respectifs et des autorités de santé publique.

2. Classification des scénarios

Match à huis clos

- Match disputé en l'absence de spectateurs



Match à accès restreint

- Match organisé en présence d'un nombre limité et prédéterminé de spectateurs.
- Le nombre prédéterminé de spectateurs sera basé sur les conseils, les lignes directrices, l'évaluation des risques et l'approbation écrite des autorités gouvernementales locales et des autorités sanitaires locales en ce qui concerne la distance physique.

Pour éviter tout doute, le département de sûreté et de sécurité de la CAF recommande que tous les matches, sous l'égide de la CAF, pendant une pandémie, soient des matches à huis clos afin de minimiser le risque pour toutes les parties prenantes.

3. Planification stratégique

Cette section porte sur la nécessité d'une planification stratégique de la part de l'hôte et sur les mesures à prendre avant qu'un match de football ne soit disputé pendant une pandémie. Il est important de préciser que l'association de football/l'hôte doit prendre toutes les mesures nécessaires conformément aux directives médicales approuvées par le pays hôte.

Aucune décision stratégique ne doit être prise sans avoir recours aux directives médicales établies par le pays hôte. Voici quelques-unes des mesures stratégiques qui peuvent être prises dans les conditions actuelles.

❖ Évaluation des risques

- L'évaluation des risques liés à un match à accès restreint doit prendre en compte tous les risques/menaces potentiels qui pourraient survenir dans une situation de pandémie, lorsque les spectateurs sont autorisés à retourner dans le stade. Outre les considérations normales de sûreté et de sécurité, les éléments suivants doivent être pris en compte.
 - Lignes directrices de l'OMS sur l'évaluation du risque de pandémie
 - Stade actuel de l'épidémie et dynamique de transmission connue
 - Législation/réglementation nationale
 - Capacité de sécurité des stades en cas de pandémie



- Disponibilité d'installations sanitaires appropriées (hôpitaux et ambulances)
- Disponibilité de praticiens médicaux dûment formés — équipés pour les opérations en cas de pandémie
- Disponibilité d'équipements EPI pour les équipes, le personnel, les services de sécurité et les spectateurs
- Profil des adversaires/de l'équipe visiteuse
- Profil des spectateurs et affluence attendue
- Infrastructure du stade — il s'agit de la dynamique des places assises d'un stade ; propose-t-il des places numérotées afin de mettre en œuvre une répartition des sièges fondée sur la distanciation sociale ?
- Billetterie — le système de billetterie est-il capable de respecter l'attribution des places en fonction de la distance sociale dans un stade ?

❖ Approbation des matches

- L'organisation d'un match ou d'un événement sportif est généralement envisagée et approuvée par la police, que ce soit au niveau provincial, régional ou local.
- L'objectif est de « garantir » le bien-être physique et la sécurité de toutes les personnes qui assistent à l'événement sportif.
- Le promoteur ou l'organisateur du match de football doit demander à l'autorité policière compétente de classer le match par catégorie de risque et de l'approuver. La police classera le match dans la catégorie « risque faible/moyen/élevé », en fonction de certaines « dynamiques » associées à l'organisation du match.
- Outre les considérations habituelles en matière de sécurité, les aspects décrits ci-dessous pourraient être pris en compte dans le cadre d'un match restreint dans des conditions de pandémie.
 - Évaluation des risques sanitaires liés à l'événement (stade actuel de l'épidémie et dynamique de transmission connue)
 - Capacité de sécurité des stades en cas de pandémie
 - Certification de la sécurité des stades — exigences en matière de pandémie et de santé
 - Profil des spectateurs et affluence attendue



- Disponibilité d'installations médicales équipées pour faire face aux incidents sanitaires liés à la pandémie. Il peut s'agir de structures temporaires dans un stade et/ou d'hôpitaux à proximité.
- Disponibilité des services médicaux d'urgence, par exemple les ambulanciers et les paramédicaux (avec une protection EPI complète).
- Mesures d'atténuation mises en œuvre par l'organisateur
- Disponibilité de l'équipement de protection individuelle
- Toute restriction législative en matière de pandémie concernant les rassemblements et les déplacements.

❖ **Coordination avec les autorités**

- Le succès de l'organisation d'un match restreint dépendra de la coordination efficace de toutes les autorités nationales et locales concernées, ainsi que de toutes les autres parties prenantes en matière de sécurité. Les responsabilités devront être partagées, mais cela doit se faire de manière intégrée et coordonnée. La liste ci-dessous comprend certaines des parties prenantes les plus importantes en matière de sécurité.
 - Police (tous les services concernés)
 - Police routière
 - Sécurité incendie
 - Services médicaux d'urgence
 - Gestion des catastrophes
 - Gestion des stades
 - Sécurité privée/stadiers (le cas échéant)
 - Défense civile
 - Gestion de la Fédération ou du Club
 - Force de défense
 - Département de la santé (national et local)
 - Autres entités ad hoc



❖ Communication avec les parties prenantes

Il est crucial de souligner que le canal de communication avec les parties prenantes doit être un système à double sens qui permet de recevoir les commentaires des parties prenantes afin de contribuer au processus de planification global.

L'hôte doit s'assurer qu'il communique avec toutes les parties prenantes concernées sur le plan et la préparation du match. Une communication en amont avec les parties prenantes concernées est importante pour la réussite des opérations de sûreté et de sécurité lors du match ou de la compétition. Vous trouverez ci-dessous des exemples de parties prenantes qui nécessitent une communication efficace :

- I. Ministère de la santé
- II. Centre national de contrôle des maladies
- III. Police
- IV. Services de pompiers
- V. Autorités routières
- VI. Supporters du club (il est important de sensibiliser les supporters au comportement attendu s'il est permis aux supporters d'accéder au stade et vice-versa)
- VII. Club hôte/Association de football
- VIII. Agence de billetterie
- IX. Gestion du stade
- X. Gestion des hôtels
- XI. Gestion des aéroports
- XII. Toutes les agences de sécurité concernées qui seront impliquées dans le match/la compétition

❖ Autorisations locales

Le cas échéant, toutes les autorisations locales doivent être sollicitées et obtenues avant que le match/la compétition ne soit autorisé(e) à se dérouler. L'hôte doit s'assurer que le match est approuvé par les agences et entités gouvernementales compétentes en matière de santé.

En outre, il est important d'obtenir l'autorisation de toutes les institutions gouvernementales concernées avant de jouer le match, conformément aux lois existantes et aux protocoles qui seront établis au cours de cette période.



❖ Suivi, inspections, sanctions

Le suivi, l'inspection et les sanctions constituent une structure fondamentale qui doit être mise en place par les entités sportives, qu'il s'agisse de confédérations, d'associations de football ou de clubs. Il faut mettre en place un mécanisme de suivi clairement défini qui garantira le respect des normes approuvées, ainsi qu'une équipe d'inspecteurs chargée d'évaluer le niveau de conformité et, enfin, une sanction clairement définie pour les contrevenants.

4. Rôles et responsabilités des principales parties prenantes

❖ Besoins supplémentaires en personnel

- L'introduction d'activités/fonctions de sécurité liées à la pandémie, en plus des fonctions de sécurité des événements déjà établies, a considérablement élargi la portée des services de sécurité et rendu la tâche du département de la sécurité plus complexe. L'engagement mutuel/conjoint de limiter la propagation d'une pandémie fait porter une responsabilité majeure à chaque partie prenante. Afin de respecter cet engagement, il sera nécessaire d'augmenter les effectifs de sécurité lors de l'événement.
- Il est impératif d'établir une matrice des rôles et des responsabilités qui délimite toutes les fonctions et responsabilités associées à la pandémie et attribuées à chacune des parties prenantes concernées.
- Les parties prenantes doivent comprendre toute l'étendue de leurs fonctions et responsabilités en termes de lutte contre la propagation de la pandémie lors de l'événement. L'application des protocoles sanitaires par rapport aux opérations de sécurité normales doit être pleinement comprise et reconnue par toutes les parties prenantes. Chacune des parties prenantes doit signer un protocole d'accord, confirmant son engagement à remplir les fonctions définies dans la matrice des rôles et responsabilités, contribuant ainsi à un match sûr et sécurisé.



- ❖ **Activités supplémentaires pour le personnel de sûreté et de sécurité**
 - Outre les fonctions de sécurité bien connues et établies lors d'un événement, les fonctions liées à la pandémie décrites ci-dessous pourraient être confiées au personnel de sécurité.
 - Dépistage visuel de la santé (dans certains pays, le ministère de la santé précise désormais que le bilan de santé et le dépistage de la température doivent être effectués par une personne ayant reçu une formation médicale, ce qui peut nécessiter une formation supplémentaire du personnel)
 - Contrôle de la température (la température peut devoir être inscrite sur le talon du billet, la partie qui contient le nom du spectateur, et conservée par le service de sécurité)
 - Désinfection des mains
 - Déploiement sur le dernier kilomètre, dans les couloirs et les halls, pour renforcer la distanciation sociale
 - Déploiement dans les stands de nourriture et de marchandises, pour renforcer la distance sociale dans les files d'attente.
 - Respect de la répartition des places, afin d'empêcher les spectateurs de migrer ou de se regrouper pendant le match et/ou les célébrations, ce qui compromettrait les règles de distanciation sociale. Bien que le personnel de sécurité soit généralement déployé au niveau des vomitoires et des escaliers, cette tâche peut nécessiter le déploiement de personnel supplémentaire.
 - Personnel de sécurité à déployer en tant qu'« observateurs de pandémie »

5. Protocoles d'arrivée, de départ et de transport

- ❖ **Protocole d'arrivée et de départ des équipes**
 - Il est essentiel de communiquer rapidement avec le club visiteur ou la fédération afin de discuter de l'impact de la pandémie sur les plans d'arrivée et de départ ainsi que sur les points suivants :
 - La situation actuelle de la pandémie et le niveau de risque, ainsi que la politique gouvernementale



concernant les restrictions mises en œuvre, qui peuvent avoir un impact sur les voyages internationaux et nationaux, l'hébergement, le transport et les activités récréatives.

- Le pays d'accueil concerné déterminera les exigences sanitaires en cas de pandémie, pour l'entrée dans le pays. Les réglementations et restrictions en vigueur en matière de pandémie doivent être respectées en ce qui concerne les tests de dépistage avant le départ ou la mise en quarantaine à l'arrivée. Ces réglementations peuvent inclure la preuve d'un test de réaction en chaîne par polymérase (PCR) effectué 48 heures avant l'entrée dans le pays, tel que délivré par le ministère de la santé compétent pour le pays d'accueil concerné à ce moment-là.
- La délégation de l'équipe doit s'efforcer d'arriver ensemble par le même vol. Des dispositions doivent être prises avec les autorités aéroportuaires pour que l'équipe soit prise en charge sur le tarmac et transportée jusqu'à l'hôtel prévu à cet effet. Si un tel accord ne peut être conclu, il convient de demander à la société aéroportuaire de prévoir des voies d'accès réservées et d'accélérer les contrôles sanitaires et le contrôle des passeports aux points d'entrée. Cela permettra de limiter l'interaction avec les autres passagers et de réduire les risques de propagation de la maladie pandémique. Les mêmes dispositions devraient s'appliquer aux bagages personnels et à l'équipement d'entraînement des équipes.
- Dans la mesure du possible, les horaires de voyage actualisés doivent être communiqués à l'avance aux aéroports d'entrée.
- Les délégations d'équipes doivent être accueillies par le représentant de l'AM compétente, afin d'assurer un traitement rapide lors du contrôle des passeports et des bagages.
- Depuis l'aéroport, les équipes doivent être transportées sous la protection et l'escorte de la police, directement jusqu'à leur hôtel. Les bus des équipes doivent être désinfectés régulièrement, mais au moins 30 minutes avant l'arrivée des équipes, ainsi qu'après le retour de l'équipe.
- À l'arrivée à l'hôtel, tous les bagages personnels et le matériel doivent être désinfectés par le bagagiste avant d'être remis aux membres de l'équipe et à la direction de l'équipe.



- Le pays d'origine de l'équipe en visite aura des protocoles sanitaires ou pandémiques spécifiques, qui devront être respectés par la délégation de l'équipe avant son retour dans son pays d'origine.

❖ Protocoles de transport

- Les équipes arriveront dans un bus sous escorte policière au stade, dans la zone de débarquement des équipes.
- Cette zone devrait être débarrassée de tous les supporters et du personnel général ; un déploiement minimal de sécurité est nécessaire pour vérifier l'accréditation et s'assurer qu'aucune personne non autorisée n'accède aux vestiaires.
- Les membres de l'équipe devront avoir rempli le questionnaire de santé avant leur départ de l'hôtel de l'équipe.
- Les équipes devront se conformer à tous les protocoles de santé et de sécurité en cas de pandémie.
- Les protocoles sanitaires de base en cas de pandémie doivent être respectés à tout moment. Les protocoles de dépistage et d'hygiène personnelle doivent donc être suivis, comme indiqué ci-dessous.
- Contrôle de la température
- Hygiène respiratoire (port d'un masque)
- Désinfection et/ou lavage des mains
- Maintien d'une distance sociale et physique
- Les mêmes dispositions s'appliquent pour le transport de retour à l'hôtel après le match.
- Un nombre suffisant d'affiches doit être clairement apposé dans la zone de l'équipe et de la compétition, encourageant le lavage des mains, l'hygiène respiratoire et la distanciation sociale.

❖ Protocole d'arrivée et de départ des officiels de match

- Il est essentiel que la fédération et les officiels de match concernés communiquent très tôt afin de discuter de l'impact de la pandémie sur leurs plans d'arrivée et de départ, ainsi que sur les points suivants :
 - La situation actuelle de la pandémie et le niveau de risque, ainsi que la politique gouvernementale concernant les restrictions mises en œuvre, qui peuvent



avoir un impact sur les voyages internationaux et nationaux, l'hébergement, le transport et les activités récréatives.

- Le pays d'accueil concerné déterminera les exigences sanitaires en cas de pandémie, pour l'entrée dans le pays. Les réglementations et restrictions en vigueur en matière de pandémie doivent être respectées en ce qui concerne les tests de dépistage avant le départ ou la mise en quarantaine à l'arrivée. Ces réglementations peuvent inclure la preuve d'un test de réaction en chaîne par polymérase (PCR) effectué 48 heures avant l'entrée dans le pays, tel que délivré par le ministère de la santé compétent pour le pays d'accueil concerné à ce moment-là.
- Tous les officiels de match doivent arriver sur le même vol, mais cela n'est pas toujours possible. Des dispositions doivent être prises avec l'autorité aéroportuaire pour que les officiels soient pris en charge sur le tarmac et transportés directement à l'hôtel qui leur est réservé. Cela éliminera tout risque de transmission de maladies. Si un tel accord ne peut être conclu, il convient de demander à la société aéroportuaire de mettre en place des voies d'accès réservées et d'accélérer les contrôles sanitaires et le contrôle des passeports aux points d'entrée. Cela limitera davantage l'interaction avec les autres passagers, réduisant ainsi les risques de propagation de la maladie pandémique. Les mêmes dispositions devraient s'appliquer aux bagages personnels et aux équipements d'entraînement.
- Dans la mesure du possible, les horaires de voyage actualisés doivent être obtenus et communiqués à l'avance aux autorités aéroportuaires.
- Les officiels doivent être accueillis par le représentant de la fédération nationale compétent, afin de garantir un traitement rapide lors du contrôle des passeports et des bagages.
- Depuis l'aéroport, les officiels de match doivent être transportés sous protection et escorte policière, directement vers leur hôtel. Le véhicule des officiels de l'équipe doit être désinfecté régulièrement, mais au moins 30 minutes avant l'arrivée des officiels, ainsi qu'après le retour des officiels de l'équipe.



- Dès l'arrivée à l'hôtel, tous les bagages personnels et le matériel d'entraînement doivent être désinfectés avant d'être remis aux officiels.
- Les pays d'origine respectifs des officiels de match auront des protocoles spécifiques en matière de santé ou de pandémie qu'ils devront respecter avant leur retour dans leur pays d'origine.

❖ Protocoles de transport

- Les officiels de match arriveront par bus sous escorte policière à l'aire de débarquement officielle du stade.
- Les supporters et le personnel ne devraient pas se trouver dans cette zone, mais un déploiement minimal de sécurité est nécessaire pour vérifier l'accréditation et s'assurer qu'aucune personne non autorisée n'accède à la zone de compétition.
- Les officiels de match devront avoir rempli le questionnaire de santé avant de quitter leur hôtel.
- Les officiels de match devront se conformer à tous les protocoles de santé et de sécurité en cas de pandémie.
- Les protocoles sanitaires de base en cas de pandémie doivent être respectés à tout moment. Les protocoles de dépistage et d'hygiène personnelle doivent donc être suivis, comme indiqué ci-dessous.
 - Contrôle de la température
 - Hygiène respiratoire (port d'un masque)
 - Désinfection et/ou lavage des mains
 - Maintien d'une distance sociale et physique
- Il en va de même pour les départs du stade.
- Un nombre suffisant d'affiches doit être clairement apposé dans la zone des équipes et de la compétition, afin d'encourager le lavage des mains, l'hygiène respiratoire et la distanciation sociale.

Protocoles d'arrivée et de départ des VIP



- Communiquer en temps utile avec les VIP nationaux et internationaux afin de discuter de l'impact de la pandémie sur leurs plans d'arrivée et de départ, ainsi que des éléments suivants :
- L'état actuel de la pandémie et le niveau de risque, ainsi que la politique gouvernementale concernant les restrictions mises en œuvre, qui peuvent avoir un impact sur les voyages internationaux et nationaux, l'hébergement, le transport et les activités récréatives.
 - Le pays d'accueil concerné déterminera les exigences sanitaires en cas de pandémie pour l'entrée dans le pays. Les réglementations et restrictions en vigueur en matière de pandémie doivent être respectées en ce qui concerne les tests de dépistage avant le départ ou la mise en quarantaine à l'arrivée. Ces réglementations peuvent inclure la preuve d'un test de réaction en chaîne par polymérase (PCR) effectué 48 heures avant l'entrée dans le pays, tel que délivré par le ministère de la santé compétent pour le pays d'accueil concerné à ce moment-là.
 - Bien que les VIP arrivant dans un pays puissent arriver à des heures différentes, des dispositions spéciales devraient être prises dans la mesure du possible pour fournir des voies d'accès réservées, accélérer les contrôles sanitaires et le contrôle des passeports aux points d'entrée. Cela permettra de limiter l'interaction avec les autres passagers, réduisant ainsi les risques de propagation de la maladie pandémique.
 - Dans la mesure du possible, les horaires de voyage doivent être obtenus et communiqués en temps utile aux aéroports.
 - Les VIP doivent être accueillis par le représentant spécial de l'association membre, au besoin, afin d'assurer un traitement rapide lors du contrôle des passeports et des bagages.
 - Les VIP doivent être hébergés en priorité dans un hôtel spécifique, afin de renforcer les mesures de contrôle sanitaire, mais cela peut s'avérer impossible en raison de préférences personnelles. Les VIP doivent cependant être conseillés ou guidés par l'association membre en ce qui concerne les hôtels et les lieux d'hébergement privilégiés, qui ont été présélectionnés pour leur conformité avec les protocoles sanitaires en cas de pandémie.
 - Les VIP locaux peuvent choisir de ne pas séjourner dans les hôtels VIP, en arrivant de leur lieu de résidence dans leur propre véhicule.



- Les pays d'origine respectifs des VIP internationaux auront des protocoles sanitaires ou pandémiques spécifiques qu'ils devront respecter avant de retourner dans leur pays d'origine.
- ❖ **Arrivées et départs du stade**
 - Le nombre de VIP qui seront accueillis lors d'un match sera déterminé en fonction de la capacité de sécurité du stade en question, dans des conditions de pandémie, en tenant également compte de la taille du salon VIP et de la configuration des sièges VIP.
 - Dans la mesure du possible, l'accès des VIP doit être limité à une seule porte/entrée.
 - Tous les VIP présents devraient être invités à s'inscrire et à remplir un questionnaire individuel sur la santé en cas de pandémie, s'ils ne l'ont pas déjà fait à l'hôtel.
 - Les VIP devront se conformer à tous les protocoles de santé et de sécurité en cas de pandémie.
 - Un nombre suffisant d'affiches doit être clairement apposé le long de l'allée des VIP, encourageant le lavage des mains, l'hygiène respiratoire et la distanciation sociale.
 - En principe, les VIP ne sont pas tenus de se soumettre à un test officiel de santé en cas de pandémie (PCR) avant le match. Toutefois, si ces VIP partagent un salon avec des VVIP, par exemple le chef d'État, un tel test officiel peut être une condition préalable. Cette exigence, le cas échéant, doit être communiquée aux VIP en temps utile.
 - Les protocoles sanitaires de base en cas de pandémie doivent être respectés à tout moment, c'est pourquoi les protocoles de dépistage et d'hygiène personnelle doivent être suivis, comme indiqué ci-dessous.
 - Contrôle de la température
 - Hygiène respiratoire (port d'un masque)
 - Désinfection et/ou lavage des mains
 - Maintien d'une distance sociale et physique

6. Protocole de transport pour les VIP

- Les VIP devraient être transportés en priorité par bus, à partir d'un hôtel réservé aux VIP. Cela permettra de renforcer les mesures de contrôle et de procéder à une pré-inspection, évitant ainsi les longues files d'attente



à la porte d'entrée des VIP. Cette solution pourrait toutefois s'avérer difficile à mettre en œuvre, car les VIP pourraient choisir de séjourner dans différents hôtels et les VIP locaux pourraient arriver dans leurs propres véhicules, à des heures différentes et depuis leurs propres lieux de résidence.

- Les bus utilisés doivent être nettoyés/assainis avant et après le transport des VIP.

❖ Protocoles d'arrivée et de départ des groupes de supporters organisés

- Prendre contact rapidement avec les groupes de supporters organisés nationaux et internationaux pour discuter de l'impact de la pandémie sur leurs plans d'arrivée et de départ, ainsi que :
 - Le statut actuel de la pandémie et le niveau de risque, ainsi que la politique gouvernementale relative aux restrictions mises en œuvre, qui peuvent avoir un impact sur les voyages internationaux et nationaux, l'hébergement, le transport et les activités récréatives.
- Le pays d'accueil concerné déterminera les exigences sanitaires en cas de pandémie pour l'entrée dans le pays. Les réglementations et restrictions en vigueur en matière de pandémie doivent être respectées en ce qui concerne les tests de dépistage avant le départ ou la mise en quarantaine à l'arrivée. Ces réglementations peuvent inclure la preuve d'un test de réaction en chaîne par polymérase (PCR) effectué 48 heures avant l'entrée dans le pays, tel que délivré par le ministère de la santé compétent pour le pays d'accueil concerné à ce moment-là.
- Tout doit être mis en œuvre pour que les groupes de supporters organisés arrivent ensemble sur le(s) vol(s) prévu(s), ce qui permettra de leur réserver des couloirs d'accès, d'accélérer les contrôles sanitaires et le contrôle des passeports aux points d'entrée. Cela permettra de limiter l'interaction avec les autres passagers et de réduire les risques de propagation de la maladie pandémique.
- Les groupes de supporters organisés doivent être conseillés ou guidés par l'association membre en ce qui concerne les hôtels et les lieux d'hébergement préférés, qui ont été présélectionnés pour leur conformité aux protocoles sanitaires en cas de pandémie.



- Le pays d'origine disposera de protocoles sanitaires ou pandémiques spécifiques auxquels les groupes de supporters organisés concernés devront se conformer avant de retourner dans leur pays respectif.
- Arrivées et départs du stade (groupes de supporters organisés)
 - Les groupes de supporters organisés doivent être encouragés à s'inscrire et à remplir les questionnaires individuels sur la santé en cas de pandémie avant d'arriver au stade. L'idéal serait que cette démarche soit coordonnée par le représentant du groupe.
 - L'idéal serait que chaque groupe dispose d'un transport en bus dédié, depuis et vers leurs hôtels respectifs. Cela permettra de renforcer les mesures de contrôle et de limiter l'exposition et la transmission par d'autres spectateurs voyageant dans les transports publics.
 - Les groupes de supporters devront se conformer à tous les protocoles de santé et de sécurité en cas de pandémie.
 - Un nombre suffisant d'affiches doit être clairement apposé le long des allées de spectateurs, afin d'encourager le lavage des mains, l'hygiène respiratoire et la distanciation sociale.
 - Les protocoles sanitaires de base en cas de pandémie doivent être respectés à tout moment, c'est-à-dire que les protocoles de dépistage et d'hygiène personnelle de base doivent être suivis, comme indiqué ci-dessous.
 - Contrôle de la température
 - Hygiène respiratoire (port d'un masque)
 - Désinfection et/ou lavage des mains
 - Maintien d'une distance sociale et physique.
 - Cela concerne en particulier les groupes de supporters organisés, qui peuvent avoir acheté des lots de sièges dans une zone spécifique du stade. Bien qu'ils soient assis dans une zone commune du stade, le respect de la distance sociale et l'occupation des sièges délimités sont d'une importance cruciale.



❖ Protocole relatif aux transports publics (centres, parkings, etc.)

- Les centres de transport d'un stade, tels que les terminus d'autobus et de taxis, les gares ferroviaires et les autres points d'arrivée au stade, voient généralement affluer un grand nombre de supporters provenant de différentes communautés du pays, voire du monde entier. Il est impossible de connaître leur état de santé.
- Pour contrôler le déclenchement ou la propagation de la pandémie, il est essentiel de prendre les mesures suivantes :
 - Limiter les voies d'accès au terminus d'arrivée – là où il n'y a pas de voies existantes, il faut s'efforcer de créer des voies en installant des clôtures temporaires, etc. La limitation des voies d'accès renforcera les mesures de contrôle.
 - Nettoyer régulièrement et fréquemment les zones de contact très fréquentées, telles que les poignées de porte, les mains courantes, les installations sanitaires et autres surfaces communes, etc.)
 - Toutes les personnes (supporters et personnel) sont tenues de porter un masque en tissu, un masque médical ou un couvre-visage qu'elles se fournissent elles-mêmes et qui couvre solidement leur bouche et leur nez à tout moment à l'intérieur d'un stade, sauf lorsqu'elles mangent et/ou boivent.
 - À leur arrivée, tous les spectateurs doivent se soumettre à un contrôle de santé et de température. Ce contrôle s'effectue au moyen d'un examen visuel et d'un contrôle de la température.
 - À ce stade, chaque spectateur doit se désinfecter les deux mains. Cela peut se faire par pulvérisation physique des mains par un membre du personnel ou par désinfection automatique des mains à une station de désinfection autonome. Il est conseillé que le liquide désinfectant contienne une concentration minimale de 70 % d'alcool.
 - Au moins 20 minutes avant le coup de sifflet final, les services de sécurité devraient être redéployés dans les centres de transport, afin d'aider les spectateurs à quitter le stade, en appliquant, dans la mesure du possible, les directives relatives à la distanciation sociale.
 - Des annonces publiques fréquentes devraient être faites concernant la distanciation physique, l'hygiène respiratoire et l'hygiène des mains.



- ❖ **Parking** – Les besoins en stationnement devraient être minimales en raison du nombre limité de spectateurs. Les mesures suivantes seront mises en œuvre :
 - Les aires de stationnement délimitées seront ouvertes 3 heures avant le coup d’envoi.
 - Le tailgating n’est pas autorisé
 - Les invités devront présenter leur carte de stationnement au préposé à leur arrivée – aucun protocole de contact n’est applicable.
 - Les invités et les agents de stationnement devront porter des masques de protection.
 - Les invités devront être dirigés vers la porte d’entrée la plus proche, où les contrôles sanitaires et la désinfection seront effectués.
 - Au moins 20 minutes avant le coup de sifflet final, la sécurité devrait être redéployée sur les allées menant aux aires de stationnement, en appliquant autant que possible les directives de distanciation sociale.
 - Les préposés au stationnement doivent aider les invités à réguler la circulation, afin que les aires de stationnement soient libérées rapidement et efficacement.

7. Protocole des hôtels

- ❖ **Certificat de sécurité des hôtels**
 - Les hôtels doivent respecter les règles de santé et de sécurité prescrites par la loi sur la santé et la sécurité au travail applicable dans le pays concerné. À cette fin, les hôtels sont tenus de se conformer à un large éventail de normes, y compris la fourniture d’une formation à la communication sur les risques et les équipements de protection individuelle.
 - Outre le certificat de sécurité de l’hôtel délivré par le service de sécurité incendie, le département local de la santé délivrera un certificat de



sécurité sanitaire, une fois que l'hôtel aura satisfait à toutes les exigences sanitaires en cas de pandémie.

Considérations normales ou restreintes relatives aux hôtels

- Accès restreint (hôtel exclusif)
 - Les équipes doivent être hébergées à un étage qui leur est réservé.
 - Une politique d'occupation des chambres individuelles devrait être mise en place.
 - Les repas doivent être servis dans les chambres — la nourriture doit être placée sur les chariots à l'extérieur, sans contact avec les serveurs.
 - Il ne doit pas y avoir d'interactions entre les joueurs des différentes équipes, le personnel d'encadrement, les médias et/ou les officiels à l'hôtel.
 - Il ne doit pas y avoir de flânerie dans les espaces communs (salons/salles de réunion) à l'intérieur des terrains/installations de l'hôtel.
 - Salles réservées aux réunions — uniquement le personnel indispensable à la réunion
 - Contrôle d'accès à l'hôtel très strict. Seules les personnes accréditées ayant satisfait à toutes les exigences en matière de contrôle et de protocole sanitaire pouvaient être autorisées, à condition que l'accès ait été approuvé au préalable et qu'il ne compromette pas la sécurité des équipes et des officiels.
 - Nettoyage régulier et fréquent des zones à forte fréquentation telles que les boutons d'ascenseur, les poignées de porte, les mains courantes, les installations sanitaires et autres surfaces communes, etc.)
 - Afin de limiter les risques de transmission, les chambres doivent être nettoyées lorsque les joueurs s'absentent pour s'entraîner. Les articles de toilette doivent également être changés à ce moment-là.
 - Tous les membres du personnel de l'hôtel doivent fournir la preuve qu'ils ont subi un test de réaction en chaîne par polymérase (PCR) 48 heures avant l'arrivée de l'équipe. Tout le personnel de l'hôtel



doit être hébergé à l'hôtel à partir du moment du test PCR et par la suite pendant toute la durée de l'événement, sans contact physique avec des personnes extérieures.

- Tous les occupants de l'hôtel, y compris le personnel, doivent faire l'objet d'un contrôle quotidien de la température et de l'état de santé.
- Tous les membres du personnel (y compris les joueurs) doivent porter des masques lorsqu'ils se trouvent dans les espaces communs de l'hôtel (par exemple, la réception, etc.).
- Toutes les personnes (y compris les joueurs) doivent se comporter de manière appropriée en ce qui concerne la distanciation physique, l'hygiène respiratoire et l'hygiène des mains.
- Tous les membres du personnel (y compris les joueurs) doivent se désinfecter les mains à l'arrivée et au départ de l'hôtel. Des postes de désinfection doivent être installés à des endroits stratégiques, par exemple à la réception de l'hôtel, à l'accès aux étages des équipes, dans les salles de réunion, etc.
- Un centre des opérations sur le site (VOC) de l'hôtel doit coordonner les activités de toutes les parties prenantes concernées. Le VOC de l'hôtel sera le point de contact principal avec la sécurité publique en ce qui concerne les mouvements des équipes et des officiels, l'escorte des convois et les services de protection, etc.

❖ Accès normal (Hôtel partagé avec des clients)

- Les équipes doivent être hébergées à un étage qui leur est réservé.
- Une politique d'occupation des chambres individuelles devrait être mise en place.
- Les repas doivent être servis dans les chambres — la nourriture doit être placée sur des chariots à l'extérieur, sans contact avec les serveurs.
- Il ne doit pas y avoir d'interactions entre les joueurs des différentes équipes, le personnel d'encadrement, les médias, les officiels et les autres personnes présentes à l'hôtel.
- Il est impératif que les équipes restent dans la chambre et l'étage qui leur ont été attribués. Il est interdit de flâner dans les espaces communs (salons/salles de réunion) dans l'enceinte de l'hôtel.



- L'hôtel étant partagé avec le public, l'accès à toutes les zones réservées aux équipes doit être strictement contrôlé.
- Le système de contrôle d'accès aux ascenseurs doit être programmé de manière à ce que la carte d'un utilisateur ne fonctionne qu'à certains étages, ce qui empêchera toute personne non autorisée (clients de l'hôtel, médias, etc.) d'accéder aux étages restreints. Les visiteurs ne doivent en aucun cas être autorisés à accéder à ces étages restreints. Les cartes d'accès de remplacement ne doivent être délivrées qu'avec l'autorisation écrite du chef d'équipe. Aucun duplicata de carte ne doit être délivré pour les chambres des joueurs et des officiels.
- Les portes d'évacuation d'urgence menant aux étages à accès restreint ne doivent pas être accessibles depuis les escaliers.
- Salles réservées aux réunions – uniquement pour le personnel indispensable à la réunion.
- Nettoyage régulier et fréquent des zones à forte fréquentation telles que les boutons d'ascenseur, les poignées de porte, les mains courantes, les installations sanitaires et autres espaces communes, etc.)
- Dans des conditions « normales », le personnel de l'hôtel ne se consacre pas uniquement aux équipes, mais s'occupe également des autres clients de l'hôtel. Il est donc essentiel que le personnel de l'hôtel n'interagisse pas avec les membres de l'équipe.
- Tous les occupants de l'hôtel, y compris les clients et le personnel, doivent faire l'objet d'un contrôle quotidien de la température et de l'état de santé.
- Tous les clients, le personnel et les employés de l'hôtel (y compris les joueurs) doivent porter des masques lorsqu'ils se trouvent dans les espaces communs de l'hôtel (par exemple, la réception, etc.).
- Dans la mesure du possible, les équipes doivent disposer d'une voie d'accès réservée pour se rendre au bus de l'équipe et en revenir. Si cela n'est pas possible, l'allée et le hall d'accueil doivent être libérés du public au moment des déplacements de l'équipe.
- Toutes les personnes (y compris les joueurs) doivent se comporter de manière appropriée en ce qui concerne la distanciation physique, l'hygiène respiratoire et l'hygiène des mains.
- Tous les clients de l'hôtel, le personnel et les employés (y compris les joueurs) doivent se désinfecter les mains à l'arrivée et au départ



de l'hôtel. Des postes de désinfection doivent être installés à des endroits stratégiques, par exemple à la réception de l'hôtel, à l'accès aux étages des équipes, dans les salles de réunion, etc.

- Un centre des opérations sur le site (VOC) de l'hôtel doit coordonner les activités de toutes les parties prenantes et de tous les acteurs concernés. Le VOC de l'hôtel sera le principal point de contact avec la sécurité publique en ce qui concerne les déplacements des équipes et des officiels, les services d'escorte et de protection des convois, etc.

8. Protocoles relatifs aux sites d'entraînement

❖ Certification du site d'entraînement

- Un certificat de sécurité générale d'un terrain de sport (installation d'entraînement) contiendra des exigences concernant toutes les zones sur lesquelles la direction du terrain exerce un contrôle direct ou indirect.
- Ce certificat de sécurité pour le site d'entraînement devra être modifié pour refléter les conditions supplémentaires imposées au titulaire du certificat, afin qu'il se conforme aux protocoles des gouvernements et des instances dirigeantes du sport en matière de biosécurité en cas de pandémie.

Considérations normales ou restreintes relatives aux sites d'entraînement

- Accès restreint – Usage exclusif. Lors d'une utilisation exclusive, les aspects suivants doivent être pris en considération :
 - L'installation est-elle sécurisée au moyen d'un mur ou d'une clôture ?
 - Un contrôle d'accès est-il pratiqué sur ce site ?
 - D'autres entités opèrent-elles sur le site ?
 - La présence de la presse sera-t-elle autorisée pendant une durée précise ?



- Vestiaires bien ventilés et propres ; les vestiaires doivent être nettoyés pendant que les joueurs sont occupés à l'entraînement.
 - Des stations de désinfection sont-elles disponibles ?
 - Nettoyage régulier et fréquent des zones à forte fréquentation telles que les boutons d'ascenseur, les poignées de porte, les mains courantes, les installations sanitaires et autres surfaces communes, etc.)
 - Vérification de l'accréditation
 - Des chambres d'isolement en cas de pandémie sont-elles disponibles ?
- Accès normal — Dans les conditions « normales », les spectateurs peuvent être autorisés à assister à l'événement, mais les aspects suivants doivent être pris en compte :
 - Capacité de sécurité du terrain d'entraînement en cas de pandémie — seul un nombre très limité de supporters sera autorisé.
 - L'installation est-elle entourée d'un mur ou d'une clôture ?
 - Largeur des voies de circulation, des escaliers et des autres allées
 - Nombre de portes d'accès au terrain d'entraînement
 - Les sièges sont-ils numérotés, ce qui est indispensable pour maintenir une distanciation sociale entre les spectateurs. Dans des conditions normales, les billets pour les terrains d'entraînement ne prévoient pas de places réservées ; en d'autres termes, les places sont libres, mais dans des conditions de pandémie, la numérotation des sièges sera une condition préalable.
 - Vestiaires bien ventilés et propres ; les vestiaires doivent être nettoyés pendant que les joueurs sont occupés à l'entraînement.
 - Installations sanitaires en bon état de fonctionnement
 - Des stations de désinfection sont-elles disponibles ?



- Nettoyage régulier et fréquent des zones à forte fréquentation telles que les boutons d'ascenseur, les poignées de porte, les mains courantes, les installations sanitaires et autres surfaces communes, etc.)
 - Facilité d'accès pour les personnes à mobilité réduite
 - Zone sécurisée de débarquement et de chargement des joueurs. La zone doit être totalement dégagée de tous les supporters et du personnel, à l'exception de la sécurité.
 - Un nombre suffisant d'affiches, mettant l'accent sur le lavage des mains, l'hygiène respiratoire et la distanciation sociale, doit être apposé le long des allées réservées aux spectateurs et aux points d'entrée.
-
- Statut de la société de stadiers interne dans la gestion du mouvement des spectateurs, sans compromettre les exigences en matière de distanciation sociale.
-
- ❖ **Recommandations pour l'entraînement officiel**
 - S'agit-il d'un entraînement ouvert ou fermé au public ?
 - S'il s'agit d'un entraînement ouvert, les billets devront être utilisés, même en cas d'accès payant.
 - Les spectateurs doivent remplir le questionnaire de santé sur réception du billet.
 - La présence de la presse est-elle autorisée ?
 - Toutes les personnes doivent se comporter de manière appropriée en ce qui concerne la distanciation sociale et éviter d'agir d'une manière qui pourrait mettre en danger la santé des autres spectateurs et du personnel.
 - Le terrain d'entraînement est-il partagé avec un club ou une autre discipline sportive ?



9. Protocole du stade

Recommandations à examiner :

❖ Certification de la sécurité des stades en cas de pandémie

- Chaque stade qui doit être utilisé doit fournir un certificat de sécurité à la CAF ;
- Le certificat de sécurité ne doit pas être plus de 12 mois après la date du (des) match(s) ;
- Le certificat de sécurité doit, au minimum, confirmer que le stade a rempli toutes les conditions de sécurité, de sûreté et de santé pour accueillir le(s) match(s) de football spécifié(s) ;
- Inclut la confirmation écrite de l'assainissement de l'ensemble du stade et des zones associées (par exemple, l'enceinte de diffusion) par les autorités sanitaires et détaille l'achèvement de toutes les autres mesures spécifiques visant à atténuer les risques généraux et spécifiques liés à la pandémie ;
- Les conditions de la certification de sécurité doivent refléter le nombre relativement faible de personnes autorisées dans le stade, soit en indiquant « pas de spectateurs », soit en spécifiant le « nombre restreint de spectateurs ». Cela concerne en particulier les niveaux de dotation en personnel pour les stadiers et les équipes médicales, initialement fixés dans le certificat dans l'hypothèse d'une autorisation d'entrée pour les spectateurs.

❖ Répartition du stade en zones

- La configuration de chaque zone relève de la responsabilité de l'association hôte ou de l'organisateur de match désigné.
- La disposition du stade, les exigences opérationnelles et la capacité d'établir et de maintenir un contrôle d'accès strict à chaque zone détermineront le zonage à mettre en œuvre.
- Des systèmes de circulation à sens unique pour le déplacement des personnes et des véhicules devraient être mis en place, dans la mesure du possible, et maintenus à l'intérieur et à l'extérieur du stade.
- Afin de réduire l'interaction physique entre les différents groupes de personnes présentes (équipes, officiels, personnel du stade, diffuseurs, etc.) et de réduire le risque de transmission, les systèmes de zonage, de contrôle d'accès et d'accréditation doivent être clairement établis et strictement appliqués.



- Les contrôles d'accès doivent être effectués avec diligence à l'extérieur de chaque point de contrôle d'accès de toutes les zones afin de réduire la possibilité de contact entre les différents groupes de personnes présentes dans le stade.
- Des panneaux d'information et d'orientation clairs et des tableaux de contrôle de l'accréditation doivent être placés bien en vue pour délimiter les zones et identifier respectivement les zones ouvertes, fermées et restreintes.
- Le zonage est requis tous les jours/occasions où les équipes et/ou les officiels de match sont sur place, généralement
- les JM-1 et JM.
- L'association hôte ou l'organisateur du match doit prévoir de limiter au maximum le nombre de personnes autorisées dans chaque zone, conformément aux spécifications relatives à la capacité de sécurité.
- Le nombre de dispositifs d'accès distribués, tant au total que par zone, ne doit pas dépasser les capacités maximales de sécurité autorisées ou les quotas de groupe attribués.
- Un système efficace de contrôle/comptage des capacités (analogique ou numérique) doit être mis en place pour déterminer le nombre d'individus dans chaque zone à tout moment, si les autorités locales compétentes l'exigent.

Zones de stade recommandées à adopter en cas de pandémie :

No	Zones	Espaces recommandés (y compris, mais sans s'y limiter)
1	Zone 1 (Verte)	<ul style="list-style-type: none"> • Terrain de jeu • Périmètre intérieur du terrain et ses environs • Tunnel de service/accès à l'aire de jeu • Installations de stockage et équipement pour le personnel au sol et l'entretien du stade • Panneaux LED et positions de l'opérateur du panneau LED, si cela est autorisé : • Positions des photographes : (positions de débordement sur les lignes de touche utilisées pour augmenter l'espace physique disponible pour la distanciation) ; • Postes de prise de vue occupés • Zone d'interview flash si autorisée ;



No	Zones	Espaces recommandés (y compris, mais sans s'y limiter)
2	Zone 2 (Orange)	<ul style="list-style-type: none"> • Zones d'arrivée et de départ des équipes • Zones de compétition (vestiaires, bureaux, etc.) • Tunnel(s) d'accès des équipes et des officiels de match au terrain de jeu • Salle(s) de contrôle antidopage • Salle(s) médicale(s) d'équipe • Bancs de touche et zones techniques (terrain de jeu) • Poste du quatrième officiel • Zone de visionnage vidéo des arbitres • Postes de brancardiers et postes médicaux externes sur le terrain de jeu • Zones d'échauffement (internes et externes)
3	Zone 3 (Bleue)	<ul style="list-style-type: none"> • Tribunes • Zone des médias, y compris la tribune des médias, lorsqu'elle est autorisée • Positions de commentateurs • Positions des caméras • Salle de conférence de presse, si elle est autorisée • Zones des opérations du stade, c'est-à-dire la salle de contrôle, etc.
4	Zone 4 (Rouge)	<ul style="list-style-type: none"> • Enceinte de télédiffusion/zones de télédiffusion • Périmètres et zones extérieurs du stade (y compris, mais sans s'y limiter, les zones de stationnement à accès contrôlé) • Toutes les autres zones nécessitant un contrôle d'accès (accréditation ou billet)

- ❖ Mise en place d'un centre des opérations du site (VOC) – Point de commandement et de contrôle



- Il doit être mis en place une structure intégrée de commandement et de contrôle entre les représentants de la sûreté, de la sécurité, des pouvoirs publics et de la santé pour le match, qui garantit que :
 - la mise en œuvre des mesures de prévention et de protection soit effectuée de manière efficace et coordonnée ;
 - des politiques pertinentes sont établies et mises en œuvre
 - tous les éléments du lieu de travail permettant d'évaluer les dangers et les risques sont pris en compte.
 - la gestion de la sécurité et de la sûreté et les travailleurs sont impliqués dans le processus à leur niveau de responsabilité.
 - Il convient de suivre les conseils et les directives d'experts concernant la distanciation physique et les protocoles de santé et de sécurité.
 - Des stocks suffisants de désinfectants (pour les mains et le nettoyage des surfaces/équipements, etc.), de masques et de gants jetables doivent être fournis dans la VOR.
 - Tout le personnel doit porter un masque et utiliser des gants jetables dans la VOR.
 - Les masques et les gants doivent être éliminés de manière appropriée lorsque la personne quitte la VOR.
 - L'équipement (y compris les casques, les radios, les claviers) doit être désinfecté entre les différents utilisateurs et la désinfection doit être effectuée conformément aux recommandations des autorités sanitaires locales.
 - Dans la mesure du possible, les informations doivent être partagées ou transmises par voie électronique.
 - Si ce n'est pas possible :
 - La documentation doit être manipulée par le moins de personnes possible, sans contact physique et en maintenant une distance stricte.
 - Les documents plastifiés (par exemple, les cartes, les diagrammes de cartes de densité CCTV, les plans d'évacuation, les plans de déploiement des stadiers, etc.) peuvent être utilisés s'ils sont régulièrement désinfectés, manipulés uniquement avec des gants jetables ou placés de manière à éviter toute manipulation, afin de réduire le risque de transmission par contact avec des matières fécales ou des surfaces.
- ❖ Déterminer la capacité de sécurité pour les matches à accès restreint
- La capacité maximale de sécurité pour un match à accès restreint est essentielle pour garantir la conformité du stade avec les protocoles de santé, de sûreté et de sécurité en cas de pandémie des autorités locales et sanitaires, en particulier en ce qui concerne la distance physique.



- L'équipe de gestion du stade doit constamment évaluer la capacité de sécurité afin de garantir le respect des directives en matière de distance physique.
- Toutes les variables ayant un impact sur la détermination de la capacité de sécurité – les capacités d'entrée, d'attente, de sortie et de sortie de secours respectivement – doivent être évaluées dans le contexte de la pandémie.
- Pour la capacité d'attente, il faut tenir compte de l'évaluation de l'état physique (facteur P) et de la qualité de la gestion de la sécurité (facteur S) ;
- L'attribution des sièges à des personnes seules, à des paires et/ou à des groupes de ménages identiques, etc., aura une incidence sur la capacité de sécurité et doit être examinée au cas par cas sur la base de l'expérience acquise et de l'évaluation des risques pour le match en question.

❖ Recommandations pour le premier et le dernier kilomètre

- Toute personne doit respecter une distance sociale appropriée et éviter d'agir d'une manière qui pourrait mettre en danger la santé des autres spectateurs et du personnel. Des affiches sur le code de conduite dans les stades, comprenant la déclaration ci-dessus, doivent être apposées de manière visible le long du dernier kilomètre et à tous les points d'entrée.
- Un nombre suffisant d'affiches, renforçant spécifiquement l'hygiène du lavage des mains, l'hygiène respiratoire et la distanciation sociale, doit être clairement affiché le long des allées de spectateurs et aux points d'entrée.
- Toutes les personnes (supporters et personnel) sont tenues de porter un masque en tissu, un masque médical ou un couvre-visage qui couvre bien la bouche et le nez à tout moment, sauf lorsqu'elles mangent et/ou boivent. La seule exception pourrait être que certaines personnes handicapées ne soient pas en mesure de respecter les mesures de distanciation sociale et de sécurité, y compris le port d'un masque ou d'une autre protection faciale.
- Aucun stand de nourriture et de boissons (statique ou mobile) ne devrait être autorisé sur le chemin du stade, afin d'éviter toute interaction inutile.
- Des ambassadeurs de la santé doivent être déployés le long du parcours, afin de sensibiliser les spectateurs à la distanciation physique, à l'hygiène respiratoire et à l'hygiène des mains. Des



messages peuvent être diffusés au moyen de systèmes de sonorisation mobiles, afin de fournir aux spectateurs des informations précieuses sur les protocoles sanitaires applicables au stade. Les messages doivent toutefois être structurés de manière à renforcer la confiance des spectateurs et à contribuer à l'enthousiasme général de la journée de match.

- Des tentes médicales pourraient être placées à des endroits stratégiques le long du parcours, afin de permettre un contrôle rapide de l'état de santé et de la température, et d'aider les spectateurs en cas de problème médical aléatoire – ce qui renforcera la confiance des spectateurs. À ce stade, les spectateurs devraient en outre avoir la possibilité de se désinfecter rapidement les mains.
- Les allées menant aux différents modes de transport et aux aires de stationnement pourraient être équipées de points de désinfection réguliers. Ces points de désinfection devraient être répartis de manière stratégique, afin d'éviter les files d'attente inutiles.

❖ Recommandation pour les points d'entrée et les portes

- Cette section ne concerne pas les fouilles et contrôles de sécurité aux portes/points d'entrée, mais plutôt la meilleure façon de s'assurer que les protocoles sanitaires sont respectés, en ce qui concerne les spectateurs qui font la queue pour entrer dans le stade.
 - Bien que les clôtures temporaires soient généralement utilisées pour créer des couloirs permettant aux spectateurs de faire la queue devant les portes d'entrée, la disposition doit être reconfigurée afin d'ajouter la dynamique d'une distanciation sociale sûre entre les spectateurs.
 - Créer des files d'attente adéquates à l'aide de clôtures temporaires. Chaque couloir individuel doit avoir une largeur minimale de 800 mm, avec une zone tampon d'au moins 2 mètres entre les couloirs adjacents. Le nombre de couloirs et leur longueur seront déterminés au moyen d'une analyse des flux de foule et de l'espace.
 - Des marqueurs de distance de sécurité au sol doivent être apposés dans chaque couloir, à des intervalles d'au moins 2 mètres. Les marqueurs au sol doivent être accompagnés



d'affiches invitant les spectateurs à respecter les consignes de distanciation sociale en se tenant à 2 mètres l'un de l'autre.

- L'expertise des représentants des autorités locales, par exemple le département de la sécurité incendie et de la santé, peut apporter une contribution précieuse en ce qui concerne la configuration sûre et efficace des barrières et clôtures de distanciation sociale.
- Des affiches sur le comportement des spectateurs doivent être apposées de manière visible à toutes les portes d'entrée.
- Des points de désinfection doivent être placés à l'entrée des couloirs.
- Tente médicale/de « rafraîchissement » — les personnes qui ont été exposées au soleil pendant une période prolongée en marchant ou en faisant la queue peuvent « échouer » au test de contrôle de la température en enregistrant une température supérieure à 37,5 ou 38 degrés Celsius, non pas parce qu'elles sont malades, mais en raison de l'exposition au soleil. Ces personnes, qui remettent en question le relevé, devraient être autorisées à se « rafraîchir » dans cette tente, après quoi un contrôle ultérieur de la température serait effectué.
- Installation/tente d'isolement — Il doit s'agir d'une pièce ou d'une tente, occupée par une équipe médicale équipée d'un EPI complet, pour s'occuper de tous les PUI confirmés. Les protocoles d'isolement doivent être activés par l'équipe médicale.

❖ Recommandation pour la circulation

(Les informations ci-dessous concernant la circulation et le flux de spectateurs sont basées sur les lignes directrices de la SGSA SG02-Planning-for-Social-Distancing-at-Sportsgrounds)

- Les voies de circulation permettent à toutes les personnes présentes le jour de l'événement d'entrer et de sortir, et de se déplacer autour du terrain, dans des conditions normales et en cas d'urgence.
- Pour maintenir une distance sociale sûre en termes de flux de spectateurs ou de circulation, il sera important de surveiller, d'analyser et d'ajuster les itinéraires de circulation match par match.



- Il convient d'examiner les voies de circulation à partir du périmètre extérieur, le long des couloirs, des escaliers radiaux, au niveau du hall et jusqu'aux sièges du stade – en relation avec l'entrée et la sortie.
- En tout point du système de circulation où un flux bidirectionnel doit être assuré, il peut être nécessaire de délimiter ou même de séparer les voies de circulation en utilisant une ou plusieurs des mesures ou éléments de contrôle suivants ;
 - marquage au sol
 - barrières, garde-corps ou même, le cas échéant, cloisons de pleine hauteur
 - signalisation bien visible, éclairée si nécessaire
 - stadiers placés à des endroits stratégiques qui leur permettent de séparer les foules tout en évitant de rompre la distance sociale
 - annonces publiques ciblées
 - surveillance par un système CCTV.
- La distanciation sociale lors d'un flux bidirectionnel n'est possible qu'à tout moment, si les allées et les couloirs sont suffisamment larges. Le frôlement entre les personnes doit être évité à tout prix.
- Lorsque la largeur des escaliers et des passerelles est insuffisante, la direction doit :
 - Confirmer le flux dans une seule direction
 - Faire basculer le flux dans la direction opposée uniquement à des moments précis, par exemple.
 - Maintien du flux vers le haut lors de l'entrée et vers le bas lors de la sortie
- Il peut être nécessaire pour les responsables d'inverser le sens du flux dans les escaliers et les passerelles radiales à la demande.
- La gestion du flux directionnel est particulièrement importante pour la gestion du flux vertical.
- Informer les détenteurs de billets de ne pas se déplacer inutilement, ce qui peut s'avérer difficile pour les personnes souffrant de problèmes de santé.
- Informer les détenteurs de billets que les mouvements d'entrée et de sortie de la tribune ne seront autorisés qu'à certains moments de l'événement.
- L'inversion du flux directionnel peut être réalisée par le déploiement d'un contingent plus important de stadiers aux endroits stratégiques des escaliers et des passerelles, afin d'aider au mouvement



directionnel des spectateurs conformément au plan de circulation ajusté.

- Il convient de tenir compte des personnes à mobilité réduite dans le plan de circulation global.
- En ce qui concerne la circulation et/ou la distanciation sociale dans les halls, les files d'attente peuvent être reconfigurées pour les points de restauration et de vente au détail, les équipements, etc.
- Le cas échéant, la suppression de kiosques, de tables ou de matériel d'exposition peut permettre d'agrandir l'espace au sol disponible.
- Dans la mesure du possible et sans enfreindre les réglementations en matière d'incendie et/ou de sécurité, laisser les portes ouvertes afin de maintenir la libre circulation et d'éviter le contact avec les surfaces.
- Si la direction décide d'aller jusqu'à fermer les points de restauration et de vente au détail afin de préserver la distanciation sociale, il faudra envisager de modifier la liste des articles interdits ou restreints, en autorisant les spectateurs à apporter de la nourriture et des boissons dans le stade.
- Une approche plus tactique, si la nature de l'événement le permet, consiste à attribuer l'accès au hall, ou à des équipements particuliers dans le hall, en fonction de créneaux horaires spécifiques pour les différentes sections des tribunes. Cette méthode nécessite toutefois une planification et une communication détaillées, ainsi que la présence de stadiers dans le hall pour s'assurer que les spectateurs ne restent pas au-delà de la plage horaire qui leur a été attribuée. Quelles que soient les mesures de contrôle mises en place, il est essentiel que les détenteurs de billets dans les zones concernées soient informés à l'avance afin qu'ils puissent s'organiser en conséquence.
- Dans les lieux où les halls sont divisés pour séparer des groupes de spectateurs rivaux, la direction doit veiller à ce que les mesures prises pour faciliter la distanciation sociale n'aient pas pour effet de priver l'un ou l'autre groupe de spectateurs de l'accès aux équipements de base.
- En conclusion, il est important de noter que toutes les mesures mises en œuvre pour maintenir la distanciation sociale **DOIVENT** être renforcées par une signalisation directionnelle et informative visible et appropriée.

Améliorer les conditions sanitaires

- Des affiches très visibles rappelant aux participants de respecter l'étiquette respiratoire et l'hygiène des mains doivent être placées à des endroits stratégiques.
- Prévoir des stations de lavage des mains.



- Fournir des désinfectants pour les mains à l'entrée.
- En plus des protocoles de nettoyage réguliers, les parties communes, les toilettes publiques et les douches, ainsi que les surfaces fréquemment touchées et les équipements partagés (poignées de porte, mains courantes, interrupteurs, tables, équipements et poignées) doivent être fréquemment nettoyés et désinfectés.

❖ Facteurs liés au hall d'entrée

Les halls sont connus pour être le lieu où les supporters se rassemblent ou se réunissent pour partager leurs opinions sur les 45 premières minutes de jeu et leurs attentes pour la seconde période du match. Dans le plan de déploiement tactique, il convient d'accorder une attention particulière aux éléments suivants :

- Des marqueurs de sol indiquant une distance sociale sûre devraient être apposés dans toutes les zones de file d'attente potentielle, à des intervalles d'au moins 2 mètres. Les marqueurs de sol doivent être accompagnés d'affiches invitant les spectateurs à respecter les consignes de distanciation sociale, en se tenant à 2 mètres les uns des autres.
 - File d'attente devant les concessions alimentaires, avec violation possible des protocoles de distanciation sociale
 - File d'attente devant les installations sanitaires, avec possibilité de violation des protocoles de distanciation sociale
 - Regroupement de spectateurs
 - Personnes ne portant pas un masque de protection
 - Points de désinfection placés à des endroits stratégiques
 - Nettoyage régulier et fréquent des zones à forte fréquentation telles que les boutons d'ascenseur, les poignées de porte, les mains courantes, les installations d'ablution et d'autres surfaces communes, etc.



Plan de déploiement tactique (plan des stadiers)

- En plus du plan de déploiement tactique de sécurité bien établi, il y aura des fonctions de sécurité supplémentaires lors d'un événement, ce qui est détaillé dans la rubrique Rôles et responsabilités des principales parties prenantes, sous-rubrique « Activités supplémentaires pour le personnel de sûreté et de sécurité ».
- Ces fonctions supplémentaires ont une incidence considérable sur le secteur de la sécurité, car elles nécessitent l'acquisition de personnel et d'équipements de sécurité supplémentaires.
- Dans certaines zones critiques où la sécurité du personnel de sécurité est un sujet de préoccupation, il peut s'avérer nécessaire que deux personnes ou plus soient déployées ensemble et travaillent à proximité l'une de l'autre, ce qui les oblige à enfreindre les protocoles de distanciation sociale. Dans de tels cas, des mesures d'atténuation doivent être envisagées, ce qui implique que le personnel de sécurité concerné se serve de l'intégralité de l'équipement de protection individuelle. La direction doit tenir compte du fait que travailler avec un EPI complet est fatigant, en particulier lorsqu'ils sont exposés au soleil ou à des conditions très chaudes — dans ce cas, des dispositions doivent être prises pour que ces membres soient relevés et/ou remplacés fréquemment.
- Il existe plusieurs autres implications pour les fonctions de sécurité et de stadier en cas de pandémie, comme indiqué ci-dessous :
 - Les agents de sécurité ou les stadiers doivent être munis de l'équipement de protection individuelle prescrit. En aucun cas, il ne doit être demandé aux agents de sécurité/stadiers de fournir leur propre équipement de protection individuelle. La liste des EPI élémentaires est présentée ci-dessous :
 - Écran facial
 - Masque de protection
 - Désinfectant personnel
 - Gants (facultatif)
 - Dans le cas où les agents de sécurité/stadiers seraient obligés d'enfreindre les protocoles de distanciation sociale, c'est-à-dire de fouiller ou de palper un spectateur soupçonné de détenir des substances interdites et/ou dangereuses ou des armes, les



agents de sécurité devront être en tenue de protection personnelle complète. La liste des EPI complets est présentée ci-dessous :

- Écran facial
- Masque de protection
- Combinaison
- Gants
- Tablier en plastique
- Protection jetable pour les chaussures
- Désinfectant personnel

❖ Plan de sûreté et de sécurité pour les événements

Le plan de sûreté et de sécurité de l'événement, qui est un plan global intégrant tous les différents plans de sûreté et de sécurité relatifs à tous les lieux d'événement concernés, doit être parfaitement harmonisé et conforme aux réglementations, à la législation et aux lignes directrices actuelles des associations et des gouvernements concernés, relatives à une pandémie en cours.

❖ Plan de sûreté et de sécurité pour les jours de match

- L'équipe de gestion du site est responsable de toutes les personnes présentes dans le stade lors d'un match de football.
- L'équipe de gestion de la sûreté et de la sécurité pour les matches doit comprendre des spécialistes représentatifs ayant une expertise dans la dynamique de la pandémie, ainsi que les autorités sanitaires locales, dont la contribution renforce la planification et la mise en œuvre de la sûreté et de la sécurité.
- Les plans de sûreté et de sécurité pour les événements et les matches doivent être dynamiques et révisés en permanence en cas de pandémie.
- Il convient de réfléchir à la manière dont les plans de sûreté et de sécurité seront compilés, révisés, récupérés et partagés électroniquement afin de contrôler l'accès aux plans et de minimiser la transmission d'infections par contact avec le matériel.
- Le plan opérationnel de sûreté et de sécurité pour le jour du match dans le stade doit comprendre, sans s'y limiter, les éléments suivants :
 - Code de conduite/règlement du stade et détails des sanctions prévues en cas de violation du protocole de santé, de sûreté et de sécurité (par exemple, expulsion/exclusion de personnes du stade);



- La préparation aux pires scénarios doit être abordée dans le plan opérationnel de sûreté et de sécurité de l'installation.
- Détails de tous les groupes constitutifs et quotas de groupes qui assisteront au match.
- Détails des processus et des activités pour lesquels les mesures de contrôle mises en place ne permettent pas de maintenir une distance physique suffisante (par exemple, les espaces fermés utilisés par la technologie du football, les médias, les professionnels de la radiodiffusion, etc.); mesures visant à atténuer les risques associés à la transmission (par exemple, désinfection, port de masques, etc.);
- Détails de tous les vendeurs et/ou activités de restauration et mesures applicables.
- Mesures convenues avec les services publics, tels que la police, les pompiers et les ambulanciers.
- Plan du stade définissant toutes les zones, tous les itinéraires et tous les points d'accès et de sortie.
- La capacité maximale de sécurité et la disposition de chaque salle/espace/zone à l'intérieur du stade, afin de permettre le maintien d'une distanciation physique.

- Des informations sur la gestion, les déplacements et la programmation des groupes constitutifs et de leurs véhicules afin de permettre le maintien d'une distance physique, dans la mesure du possible, par exemple : systèmes de circulation à sens unique pour les personnes et les véhicules, mesures mises en œuvre pour réduire le croisement des flux de personnes, division du stade en secteurs, etc.
- Un plan de gestion de la diffusion et des médias avec les activités programmées, les horaires et les restrictions.
- Procédure de contrôle des personnes/matériels/véhicules et détails du système d'accréditation définissant le contrôle d'accès au stade et à ses zones.
- Des mesures visant à garantir que les plans n'entrent pas en conflit avec la sécurité existante du stade, les plans d'urgence et les réglementations en matière d'incendie.
- Un plan de transport pour les déplacements des groupes constitutifs vers et depuis le stade.
- Des précisions sur les dispositions prises en matière de stationnement.
- Un plan de communication et de signalisation pour appuyer la mise en œuvre de ces protocoles.



- Dispositions visant à garantir un approvisionnement ininterrompu en équipements et consommables d'hygiène personnelle et des mains dans le stade.
- Mesures visant à garantir que toutes les zones du stade sont nettoyées conformément aux normes définies par les autorités sanitaires locales.
- Sur la base d'une consultation avec les autorités locales compétentes en matière de sûreté et de sécurité et les parties prenantes, les plans de sûreté et de sécurité existants pour les événements et les jours de match doivent être modifiés pour refléter les protocoles spécifiques relatifs à la pandémie, y compris, mais sans s'y limiter, les éléments suivants :
 - Toutes les évaluations des risques
 - Risques découlant de la pandémie et mesures d'atténuation
 - Plan de gestion de l'événement
 - Politique de sécurité de l'événement
 - Plans de coordination pour la zone Ex (la zone externe, également appelée « dernier kilomètre »)
 - Plan de communication
 - Plan de gestion de crise
 - Plan de lutte contre le terrorisme
 - Plan d'évacuation
 - Plan de sécurité incendie
 - Plan médical
 - Plan d'intendance
 - Installations de radiodiffusion extérieures à l'intérieur du terrain ou de l'enceinte/périmètre extérieur sécurisé

❖ Capacité de sécurité du stade – en cas de pandémie

- L'association hôte et/ou l'organisateur du match doivent veiller à ce que l'évaluation des risques du match soit effectuée à l'aide des outils d'analyse des risques de l'OMS et de la FIFA :
 - OMS – <https://www.who.int/publications/i/item/10665-333187>
 - FIFA – <https://resources.fifa.com/image/upload/covid-19-football-ra-060520a-final-hsp.xlsx?cloudid=raw/upload/gasm901hqp2n0zj4mtsr.xlsx>
- Il faut tenir compte de toutes les personnes qui seront présentes dans le stade, y compris, mais sans s'y limiter :
 - Équipes, officiels de match
 - Personnel chargé de l'organisation des événements
 - Personnel chargé de l'entretien des stades et des installations sportives

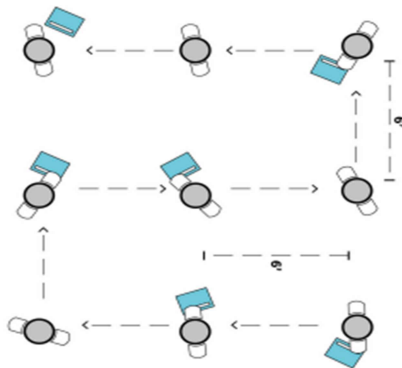


- Personnel de nettoyage
 - Personnel de sûreté, de sécurité et médical
 - Personnel des médias et de la radiodiffusion
- ❖ **Gestion de l'accès – réaménagement pour accueillir le nombre maximum de supporters pendant les 30 dernières minutes, avec des contrôles de santé en place (augmentation des barrières)**
- La gestion de l'accès est décrite plus en détail dans la section « Contrôle d'accès, équipement et opérations de recherche et de filtrage », mais il est essentiel de concevoir l'accès par les portes de manière à ne pas compromettre le flux des spectateurs, notamment en ce qui concerne les arrivées de dernière minute dans les stades.
 - Outre la configuration des portes pendant les matches normaux, il faut prévoir d'accueillir un grand nombre de spectateurs pendant les 30 dernières minutes avant le coup d'envoi, en tenant compte du fait que les protocoles sanitaires en cas de pandémie doivent être intégrés dans le processus global de gestion de l'accès, ce qui risque de retarder considérablement le processus.
 - Il convient de faire appel à l'expertise des représentants des autorités locales, par exemple les services de sécurité incendie et de santé, qui peuvent apporter une contribution précieuse à la conception des flux, tout en respectant les protocoles sanitaires en cas de pandémie.
- ❖ **Mesures de recherche**
- Les mesures de recherche doivent être fondées sur l'évaluation des risques et les lignes directrices applicables des autorités locales compétentes afin d'atténuer la transmission de l'infection.
 - La signalisation et l'éducation du public (via la billetterie, les médias physiques et sans contact, les stands d'information, les bénévoles) pour informer et préparer tous les participants aux mesures de recherche à mettre en œuvre.
 - Toutes les personnes qui entrent ou se trouvent dans la zone de fouille doivent porter un masque couvrant simultanément le nez et la bouche.
 - Tous les membres du personnel de sécurité doivent porter des masques et des gants jetables; les gants doivent être changés après chaque cas nécessitant une interaction physique.



- Fouille visuelle sans contact — toutes les personnes entrant dans la zone doivent se fouiller manuellement en utilisant le dos de leurs mains, comme le montre la démonstration du stadier.
- Profilage/contrôle de sécurité sans contact de toutes les personnes par « mag & bag » — combinaison de détecteurs de métaux (mag) et/ou contrôle par rayons X des objets personnels (sacs ou objets portés à la main) en fonction de l'évaluation des risques.
- Utilisation de détecteurs électroniques portatifs à baguette métallique/magnétique, qui sont désinfectés entre chaque contrôle. Le personnel est formé à éviter la proximité et le contact physique avec les personnes contrôlées.
- Les personnes ne sont pas autorisées à sortir des objets de leurs poches pour passer dans les détecteurs de métaux.
- Mise en œuvre d'une politique de sacs « transparents » similaire à la politique des sacs « Ziploc » des compagnies aériennes en ce qui concerne la taille des sacs et la taille du contenu autorisé et détaillé.
- Une distance physique stricte doit être maintenue entre les personnes entrant dans l'établissement, conformément aux directives locales en matière de santé publique.

Physical Distancing Queue



- Lorsque l'évaluation des risques exige une recherche de bombes ou de matières dangereuses, toutes les zones soumises à l'inspection/filtrage de sécurité doivent être désinfectées par la suite.
- La planification de l'événement doit établir et respecter le calendrier de toutes les opérations de contrôle de sécurité.
- Les équipes et les officiels feront l'objet d'un contrôle de sécurité à leur hôtel immédiatement avant le départ et voyageront « bulle à bulle » jusqu'à la zone de débarquement du stade.



- Les mesures de fouille des transports des équipes et des officiels doivent être achevées au point d'origine et la sécurité doit être maintenue par la suite.
- Tous les protocoles locaux en matière de santé et de sécurité doivent être strictement respectés dans toutes les zones de fouille.
- Mettre en place des rappels visuels de la distance physique (cercles, lignes ou panneaux dessinés ou scotchés pour assurer l'espacement physique), accompagnés de rappels verbaux par les stadiers.
- Veiller à ce qu'une signalisation adéquate soit mise en place pour informer les participants avant, pendant et après le processus d'entrée. Il s'agit de panneaux suspendus, de panneaux à hauteur des yeux et de panneaux au sol, placés à des endroits stratégiques.

❖ Gestion des spectateurs

- Gestion proactive par diffusion préalable de toutes les informations pertinentes, y compris, mais sans s'y limiter, le code de conduite, les protocoles spéciaux de santé, de sûreté et de sécurité en cas de pandémie, par l'intermédiaire de la billetterie, des technologies disponibles et de tous les médias.
- Tolérance zéro pour toute violation des protocoles de santé, de sûreté et de sécurité en cas de pandémie.
- Tous les spectateurs doivent être munis d'une pièce d'identité valide pour les besoins de la recherche de contacts.
- Vérifications ponctuelles et contrôles d'identité pour s'assurer que les informations relatives à la recherche des contacts sont authentiques et conformes aux informations requises pour assurer la recherche des contacts, le cas échéant.
- Des protocoles de protection des données doivent être mis en place en ce qui concerne le stockage et l'accès à ces informations.
- Les stadiers doivent veiller à ce qu'aucun comportement susceptible d'accroître le risque de transmission de l'infection ne soit adopté :
 - Il est interdit de crier, de chanter ou d'entonner des chants.
 - Il est interdit de se tenir debout dans les zones où l'on est assis.
 - Il est interdit de se regrouper, de se promener ou de flâner dans les escaliers, les vomitoires, les halls, les toilettes ou tout autre endroit.
 - Il est interdit d'enlever les masques de protection.
- Des mesures d'atténuation supplémentaires pourraient devoir être mises en œuvre, par exemple :
 - Communication médiatique ciblée avec les supporters.
 - Messages ciblés sur les médias physiques pour demander aux supporters de ne pas assister au match (match fermé ou restreint).



- Signalisation claire à l'extérieur du stade indiquant qu'aucun spectateur ne sera admis (match fermé) et qu'aucun billet n'est en vente (match fermé ou à accès restreint).
 - Retransmission ou diffusion en continu du match.
 - Périmètre extérieur supplémentaire pour empêcher l'accès aux abords immédiats du stade.
 - Assistance des forces de sécurité/police pour dissuader les personnes de rester à proximité du stade, avant, pendant ou après le match.
 - Dispersion active des foules par les stadiers et/ou le personnel de sécurité assisté par les forces de sécurité/police, le cas échéant et en fonction de la situation locale en matière de risques.
-
- Assurer la présence d'un nombre minimum de stadiers formés, alertes et proactifs pour guider les spectateurs.
 - Des politiques et des procédures opérationnelles connues et normalisées pour les stadiers, détaillant leur soutien et leur interaction avec le personnel médical afin de prendre en charge toute personne malade ou suspectée de souffrir d'une infection liée à la pandémie.
 - Un nombre très limité de supporters extérieurs et une ségrégation totale de ces supporters « extérieurs ». Cette mesure s'étendrait à la dispersion après le match (les supporters locaux d'abord).
 - Disposer d'un nombre suffisant d'équipements personnels et d'hygiène des mains aux entrées, aux sorties, aux points de contrôle d'accès et dans les toilettes.
 - Mettre en place des rappels visuels de la distance physique (cercles, lignes tracées à la craie ou signalisation pour promouvoir l'espacement physique).
 - Lorsque la distance physique est difficile à maintenir (par exemple, lorsque les spectateurs entrent et sortent des places assises), les spectateurs doivent être encouragés à éviter le contact face à face lorsqu'ils se croisent.
 - La politique d'interdiction d'entrée est strictement appliquée.

Circulation des foules - Systèmes à sens unique, évitant l'encombrement des passages étroits

- Il s'agit d'une répétition d'un point précédent des « Recommandations pour la circulation »
- ❖ Plan des places assises au stade (respect de la distanciation physique)
- Politique de toutes les places.



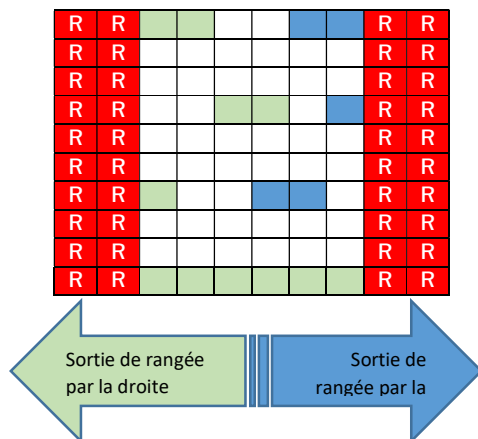
- Ne doit pas dépasser la capacité de sécurité déterminée.
- Les sièges techniques de l'équipe doivent être désignés zone 2 ; des protocoles de contrôle d'accès stricts sont mis en œuvre pour isoler ces sièges.
- En fonction de la configuration du stade, des places doivent être réservées aux remplaçants et à l'assistance technique du banc de touche de l'équipe.
 - Des protocoles stricts de contrôle d'accès sont mis en œuvre pour séparer les sièges techniques des équipes.
 - Les spectateurs, lorsqu'ils sont autorisés à y assister, ne doivent pas avoir accès aux sièges techniques ni interagir physiquement avec les joueurs qui entrent sur le terrain ou qui en sortent.
- La distanciation physique doit être strictement planifiée et mise en œuvre afin de réduire les déplacements entre les sièges et les différents espaces :
 - Établir une politique de répartition des places pour les individus, les paires, les groupes et les familles.
 - Groupes : 6 personnes ou moins par groupe familial, ou selon les directives des autorités locales, afin de permettre un espacement approprié dans le stade.
 - Les places doivent être attribuées dans la mesure du possible et les plans de répartition des places dans les stades doivent être gérés par le biais d'un système de billetterie pour les compétitions/matches.
 - Lorsqu'il n'est pas possible d'attribuer des places, il convient d'élaborer des plans de répartition des places qui maintiennent une distance physique, avec une démarcation claire des sièges que les spectateurs peuvent ou ne peuvent pas utiliser ; dans ce cas, il est essentiel de pouvoir identifier qui était assis à quel endroit à des fins de recherche de contacts.
 - Les spectateurs assis doivent rester dans les sièges qui leur ont été attribués et qui correspondent aux coordonnées qu'ils ont fournies au point de vente.
 - Les spectateurs doivent être assis individuellement ou, si les billets ont été achetés en groupe, au sein de ce groupe.
 - Les achats de billets en groupe doivent respecter les directives en vigueur en matière de distanciation physique.
 - Mettre en place une procédure de sélection des sièges en fonction de la logistique de l'itinéraire d'arrivée et de départ, du mode de transport, du parking, de la zone de débarquement et de chargement, et de l'entrée optimale, le cas échéant.
 - Chaque 3ème rangée : Prévoir des sièges toutes les trois rangées permet de réduire l'exposition aux rangées qui précèdent et qui suivent.
 - Réduire ou éliminer les attributions de sièges qui obligent les spectateurs à passer devant d'autres personnes assises dans la même rangée. Utiliser une



signalisation au niveau des sièges et du sol pour indiquer l'entrée et la sortie de la rangée en fonction de l'emplacement des sièges dans cette rangée ou ce bloc.

- Supprimer les sièges situés dans les allées (idéalement 2 aux extrémités de la rangée) afin d'assurer une distance physique, de réduire les contacts et de minimiser le risque de contamination.
- Réduire le nombre de places assises en ne prévoyant que deux personnes, paires ou groupes n'appartenant pas au même ménage par rangée, afin d'éviter les contacts croisés.
- Échelonner la disponibilité des places assises afin de réduire au minimum le nombre de places linéaires dans les rangées.

Illustration du plan des rangées de sièges pour assurer une distanciation physique et minimiser le risque de contamination (R – siège restreint non disponible)



Gestion des foules/ Application de la répartition des sièges pendant le match

- Les places doivent être numérotées et clairement identifiées par tribune, section et rangée.
- Le respect de l'attribution des places fait partie des conditions d'achat du billet auxquelles le spectateur doit se soumettre pour assister au match, et les mesures à prendre en cas de non-respect sont clairement définies.
- Établir et afficher la politique d'attribution des places sur le site web de la billetterie, sur le billet et dans le stade.
- Installer des panneaux indiquant la nécessité d'un éloignement physique tout en restant sur la place attribuée.



- Les stadiers, avec l'aide de la vidéosurveillance et du représentant des services aux spectateurs/de la billetterie du VOC, doivent s'assurer que les personnes ne changent pas arbitrairement de place.
- Des stadiers ou des bénévoles spécialement désignés et formés pour l'événement aideront à diriger les personnes vers leur place et à mettre en œuvre le protocole lorsque des personnes ne s'assoient pas aux places qui leur ont été attribuées.
- Identifier les moyens de faire respecter la distance physique et de maintenir la répartition des sièges à l'intérieur du gradin, par exemple en retirant les sièges non attribués et/ou en recouvrant les sièges.
- Utiliser un matériau approprié pour recouvrir les sièges afin de minimiser le transfert et la transmission de l'infection.
- Il est interdit de se tenir debout dans les allées ou de se déplacer d'une place à l'autre.

Personnes vulnérables et à mobilité réduite — Exigences sanitaires particulières

Objets à priorité élevée

- Les informations sur les restrictions ou les services limités devraient être communiquées avant la vente des billets, pendant la vente des billets et à nouveau au moment de la distribution des billets, par exemple les changements apportés aux rôles des bénévoles pour soutenir les spectateurs handicapés afin d'améliorer la distance physique et de réduire au minimum la transmission de l'infection.
- Des informations logistiques préalables et d'autres informations pertinentes permettront aux personnes handicapées de décider en connaissance de cause si elles peuvent/doivent assister à un match à accès restreint.
- Les demandeurs de billets, qui sont des personnes handicapées, devront fournir leurs coordonnées et celles de chaque personne concernée par leur demande, dans le cadre d'un système de recherche des contacts.
 - Les demandeurs handicapés peuvent ne pas être en mesure de confirmer la présence de leur accompagnateur au moment de la demande ou de l'achat du billet, ou peuvent avoir besoin de changer d'accompagnateur avant le match.
 - Il convient d'établir et de communiquer un protocole flexible pour les spectateurs handicapés qui ont besoin d'un accompagnateur.
 - Les supporters handicapés connus qui n'avaient pas besoin d'un billet d'accompagnateur auparavant peuvent maintenant en avoir besoin parce qu'ils ne connaissent pas les (nouveaux) itinéraires pour se rendre au stade, les nouveaux itinéraires de circulation et/ou les procédures à l'extérieur et à l'intérieur du stade.



- Lorsque les contrôles de température sont envisagés comme mesure de précaution avant d'autoriser les spectateurs à entrer dans le stade, il convient de noter que certaines personnes, par exemple les personnes souffrant de lésions cérébrales ou d'angine de poitrine, peuvent souvent avoir une température plus élevée.
 - Des mesures alternatives doivent être envisagées et une procédure doit être établie et communiquée à l'avance au personnel et aux spectateurs.
- Le code de conduite des spectateurs doit également informer les spectateurs que certaines personnes handicapées peuvent ne pas être en mesure de respecter toutes les mesures de distanciation physique et de sécurité.
 - Cela contribuera à la sensibilisation et à la compréhension et réduira le risque d'insensibilité et de maltraitance des personnes handicapées.
- En fonction de l'évaluation des risques, il serait utile, pendant les files d'attente, de prévoir des bancs ou des chaises de repos pour les personnes à mobilité réduite ou souffrant de problèmes cardiaques ou respiratoires, ou de prévoir un accès prioritaire spécial/un contrôle de sécurité pour faciliter leur entrée, sans compromettre les protocoles des autorités sanitaires locales.
- Les spectateurs handicapés et leurs accompagnateurs devraient également pouvoir circuler le long des parcours verticaux et horizontaux à l'intérieur et à l'extérieur des stades, tout en respectant la distance physique requise avec les autres spectateurs.
- Certaines personnes handicapées peuvent s'appuyer sur des mains courantes pour monter ou descendre des escaliers ou des rampes et pour aller aux toilettes. Les mains courantes doivent donc être régulièrement désinfectées.
- Lorsque les halls sont fermés parce que la distance physique ne peut être assurée en toute sécurité pour les spectateurs, les supporters handicapés et leurs accompagnateurs devraient quand même y avoir accès, car ce sont parfois les seuls endroits du stade où se trouvent des toilettes accessibles et des portes d'entrée.
 - Les stadiers du jour du match peuvent être placés sur les voies de circulation pour faciliter l'accès, dans de telles circonstances.
- Des mesures d'hygiène doivent être prises en ce qui concerne la distribution de récepteurs appartenant au stade, par exemple des casques de commentaires audio-descriptifs (CDA) ou des dispositifs d'assistance à l'écoute.
 - Il convient de rechercher des systèmes inclusifs permettant aux spectateurs d'utiliser leurs propres appareils à partir de n'importe quel endroit de l'enceinte du stade.



- L'accès aux salles d'observation sensorielle et aux zones de tranquillité doit également rester possible et des procédures doivent être mises en place pour assurer la distanciation physique et réduire les contacts.
 - Tout équipement en place dans les salles de visionnage sensoriel ou les zones calmes doit être régulièrement désinfecté avant, pendant et après les matches.

Considérations importantes

- Les masques portés par le personnel des jours de match et les stadiers doivent comporter un panneau clair en travers de la bouche pour aider les personnes sourdes ou malentendantes qui doivent lire sur les lèvres.
- Mise à disposition de séquences vidéo et de commentaires audio descriptifs indiquant les nouveaux itinéraires et protocoles pour les spectateurs handicapés et les spectateurs souffrant d'affections de longue durée, afin qu'ils puissent se familiariser avec les changements avant un match en direct et à accès restreint. Cela sera particulièrement utile aux spectateurs autistes, par exemple.
- Un point de contact dédié aux spectateurs handicapés doit être identifié pour toute question ou préoccupation. D'autres méthodes de contact, par exemple une adresse électronique et un numéro de téléphone, doivent être prévues pour permettre aux personnes handicapées d'accéder à ce service.
- Pendant les matches, les informations doivent être fournies sous plusieurs formes, par exemple par le biais d'annonces publiques et d'écrans géants, afin de garantir que les personnes souffrant d'un handicap ont accès à ces informations. Ces informations doivent également répondre aux exigences d'accessibilité, par exemple un contraste de couleur suffisant entre le texte et la couleur d'arrière-plan sur les écrans géants.
- Certains supporters handicapés peuvent désormais avoir besoin d'un fauteuil roulant en raison de l'augmentation des distances de marche (due aux mesures d'éloignement physique) ou de la détérioration de leur état pendant le confinement pandémique.
 - Les hôtes ou les organisateurs de matches devront peut-être envisager de prévoir des places supplémentaires ou temporaires pour les personnes en



fauteuil roulant afin de répondre aux besoins des supporters dans cette situation.

- Les responsables du site peuvent demander une preuve du handicap pour l'attribution de billets d'entrée.
 - Les personnes handicapées peuvent n'avoir accès qu'à une preuve de handicap qui a (récemment) expiré.
 - Un ralentissement de la bureaucratie en cas de pandémie peut entraîner un report ou un retard dans le renouvellement des attestations de handicap.
 - Les spectateurs dont la preuve est périmée doivent être contactés pour clarifier la situation et déterminer s'ils peuvent bénéficier d'un billet d'accès.
- Des places de parking supplémentaires devraient être aménagées pour les spectateurs handicapés.
 - Certains spectateurs handicapés peuvent ne pas avoir besoin d'une place de parking accessible (avec des dimensions plus importantes, un accès latéral et des zones de sécurité à l'arrière),
 - L'association hôte ou l'organisateur du match doit demander aux spectateurs handicapés quels sont leurs besoins en matière d'accès afin de déterminer s'ils peuvent utiliser une place de parking standard.
 - Un plus grand nombre de spectateurs non handicapés ou de membres du personnel peuvent également souhaiter utiliser les places de stationnement. Cela ne devrait pas avoir d'incidence sur le nombre de places de parking accessibles disponibles.
 - L'association hôte ou l'organisateur du match peut être en mesure d'utiliser un parking hors site et doit, dans ce cas, fournir un service de navette accessible entre le parking hors site et le stade. Ces services doivent être disponibles avant et après le match et respecter les directives des autorités sanitaires locales.

C3 – Centre de commandement, de contrôle et d'opérations

- Il est bien connu qu'une approche intégrée et bien coordonnée de toute opération de sécurité est la formule éprouvée du succès.
- La sûreté et la sécurité d'un événement de football avec des supporters très enthousiastes et passionnés est très complexe en soi ; y ajouter le contexte d'une pandémie en cours compliquera la situation de manière exponentielle et exigera une planification très prudente et méticuleuse de la part de toutes les entités impliquées, afin d'enrayer la propagation de la maladie.



Planification d'avant-match

- La planification stratégique et tactique doit être réalisée conjointement avec toutes les parties prenantes concernées aux niveaux national, régional et local.
- La communauté de la sécurité et du renseignement doit normalement jouer un rôle clé dans cette planification, mais comme la maladie à l'origine d'une pandémie peut provoquer de graves pathologies et se propager facilement et rapidement d'une personne à l'autre, il est judicieux de permettre aux autorités sanitaires d'un pays de jouer un rôle de premier plan dans les processus de planification et de prise de décision.
- En ce qui concerne les protocoles de commandement et de contrôle C3, un officier de police désigné devrait présider les réunions et les séances de planification d'un événement (match de football), avec la participation de représentants des services de sécurité, de renseignement et d'autres structures gouvernementales concernées. Des entités non gouvernementales peuvent être cooptées dans les sessions de planification à titre consultatif.
- Lors de la planification d'une manifestation sportive pendant une pandémie, une personne désignée et qualifiée du secteur de la santé du gouvernement doit coprésider ces réunions, afin de s'assurer que toutes les mesures sanitaires essentielles et applicables sont incorporées dans la planification globale.

Phase opérationnelle

- La coordination des opérations est essentielle à la bonne exécution de toutes les fonctions de sécurité. Une salle d'opérations commune doit être mise en place où toutes les parties prenantes à l'événement ont un siège, la police étant l'agence chef de file. Une liste des parties prenantes les plus importantes figure dans la rubrique Planification stratégique, sous-section « Coordination avec les autorités ».)
- L'avantage d'une telle structure est qu'un représentant senior de chaque partie prenante responsable est regroupé dans une même pièce, d'où les incidents peuvent être gérés de la manière la plus coordonnée et la plus efficace possible.
- Toutes les opérations liées à l'événement, jusqu'au jour du match et après le jour du match (mise hors service), doivent être gérées et



coordonnées dans une salle de contrôle centrale, au niveau régional ou local.

- Les opérations du Jour du Match doivent être gérées et coordonnées à partir d'un « Venue Operations Centre » (VOC) situé dans le stade où le match doit se dérouler. Un représentant senior de chacune des parties prenantes, doté de pouvoirs de décision, doit être présent dans le VOC et être en contact avec ses propres forces/services et les contrôler. Le commandant du VOC est généralement l'officier de police désigné, mais dans le cas d'une pandémie, le représentant du département local de la santé travaillera en collaboration avec le commandant de la police afin de surveiller et de gérer tous les incidents liés à la pandémie.

❖ **Plans de sécurité (plans d'évacuation d'urgence, plans de sécurité incendie) – Sous restrictions sanitaires/conditions pandémiques**

- Les mesures d'atténuation identifiées par l'évaluation des risques doivent constituer le cadre des concepts de sécurité, des protocoles et des plans opérationnels.
- Les plans de sécurité élaborés par l'association hôte ou l'organisateur du match doivent être le fruit d'une collaboration entre plusieurs agences et l'ensemble des autorités aéroportuaires, des installations (stade, site d'entraînement, hôtel), des transports, de la sûreté, de la sécurité, des services médicaux, de la gestion des urgences, des autorités locales et des services de santé, afin de/d' :
 - établir une ligne de commandement et de contrôle claire,
 - permettre une analyse de la situation et une prise de décision rapides et efficaces,
 - gérer les situations normales, les pandémies spécifiques et les autres situations d'urgence.
- Les plans de sécurité doivent être conformes aux directives des autorités compétentes locales et être régulièrement mis à jour pour tenir compte des dernières orientations en matière de pandémie.
- Nommer un médecin expert spécialisé dans les pandémies, qui supervisera l'ensemble de la planification médicale du match/tournoi.
- Pendant une pandémie, en cas d'incident nécessitant une évacuation d'urgence ou exceptionnelle, par exemple un incendie, un incident terroriste ou un attentat, les procédures opérationnelles standard doivent être suivies et peuvent avoir la priorité sur les exigences en matière de distanciation physique ;



- Un protocole doit être élaboré pour les situations d'urgence exceptionnelles, telles que l'annulation de la présence de spectateurs à un match restreint si des conditions météorologiques défavorables sont prévues, afin de réduire le risque de rassemblement des personnes, par exemple sous un abri.
 - Il convient d'envisager les conséquences du mauvais temps sur les déplacements des spectateurs et de mettre en place des plans pour gérer les spectateurs cherchant à s'abriter dans des zones couvertes.
 - D'autres moyens d'évacuation devraient être identifiés pour garantir la sécurité des personnes à l'intérieur du stade au cas où l'évacuation ne pourrait se faire par les voies principales. Toutes les portes de ces voies d'évacuation d'urgence devraient être occupées par des stadiers afin de faciliter et d'orienter les déplacements vers des lieux sûrs. (SGSA, 2020)
 - Tout besoin de chambres d'isolement ou d'installations d'attente supplémentaires pour assurer la distanciation physique.
 - Exigences en matière d'EPI : Instruction, éducation, formation, approvisionnement, réapprovisionnement et mise au rebut.
- ❖ Aménagements de sécurité des installations et équipements des stades
- Les propriétaires des stades doivent s'assurer que toutes les installations nécessaires à la gestion de la pandémie sont disponibles, par exemple les équipements et les chambres d'isolement.
 - Il incombe en outre aux managers de stade de veiller à ce que toutes les installations utilisées par les équipes, les officiels, les VIP, les services et les spectateurs soient nettoyées et désinfectées de manière appropriée et fréquente.
 - Le nettoyage régulier et fréquent des zones de contact à forte fréquentation, telles que les boutons d'ascenseur, les poignées de porte, les mains courantes, les installations sanitaires et autres surfaces communes, est essentiel pour enrayer la propagation de la pandémie.
 - Dans le cadre de la mise en place d'une procédure de fouille et de contrôle sans contact, l'installation de « portiques détecteurs de métaux » (magnétomètres) et, le cas échéant, de scanners à rayons X (entrées des VIP et des médias/photographes), devrait être mise en service le JM-1. Les détecteurs de métaux portatifs seront conservés dans le bureau de la sécurité pour être utilisés le jour du match.



❖ Plan de déploiement tactique de la sécurité

- Le plan tactique de sécurité doit être élaboré en fonction de la nature et du type de match. S'il s'agit d'un match à huis clos ou à accès restreint, le plan tactique de sécurité doit être adapté pour tenir compte de cette particularité.
- En attendant, quelle que soit la situation, la protection de l'équipe dans les hôtels, les lieux de transit, les sites d'entraînement et le stade est fondamentale et la priorité doit être donnée à la protection de l'équipe ainsi qu'à celle des officiels de match.

❖ Recommandation opérationnelle pour le personnel de sécurité et les stadiers :

- Les agents de sécurité et les stadiers doivent, autant que faire se peut, être protégés de tout contact physique par l'utilisation de technologies telles que des équipements sans contact pour le contrôle des personnes, par exemple des détecteurs de métaux et des scanners, ou par l'utilisation d'équipements de protection pour les agents qui ne peuvent pas ne pas être en contact physique avec les personnes.
- En fonction de la nature de la pandémie, il est vivement recommandé de prendre très au sérieux la sécurité des agents de sécurité et des personnes qu'ils sont chargés de protéger et de sécuriser. Les organisateurs d'événements devraient toujours adopter les meilleures mesures d'autoprotection pour l'équipe de sécurité et de sûreté.

9. Autres considérations

❖ Stratégie de communication

- Politique de communication ouverte, transparente et documentée, avec centre(s) de communication établi(s) et doté(s) de personnel ;
- Mise en œuvre d'un plan de fonctionnement et de communication prévoyant des options et des méthodes alternatives pour communiquer rapidement et efficacement des informations appropriées sur la sécurité publique à tous les niveaux et à tous les groupes démographiques (âge, race, origine ethnique, sexe, etc.), du centre des opérations du site au personnel de première ligne, en passant par les participants, en utilisant notamment les moyens suivants :
 - Des messages ciblés à l'intention des différentes parties prenantes, le cas échéant, des messages textuels ciblés, des courriels, des lignes d'assistance téléphonique, des médias sociaux, des sites web, de la télévision, de la radio,



des publicités, des journaux et des magazines, des bulletins d'information, entre autres.

- Une stratégie de communication efficace permet de faire face immédiatement à la diffusion rapide d'informations provenant de sources multiples, ce que l'on appelle l'« infodémie », c'est-à-dire les rumeurs, les ragots et les informations non fiables, qui peuvent semer la panique parmi les participants au match en :
 - Communiquant/Impliquant —Les autorités, les experts et les équipes d'intervention doivent rapidement transmettre des informations sur la nature du match (huis clos ou restreint) et les mesures de protection que les personnes doivent prendre, ainsi que les politiques et les mesures d'atténuation en place ;
 - Écoutant —Les intervenants, les experts et les autorités doivent rapidement évaluer et comprendre les craintes, les préoccupations, les perceptions et les points de vue des parties prenantes au match touchées par la pandémie, et adapter leurs interventions et leurs messages pour répondre à ces préoccupations ;
 - Gérant les rumeurs —Les intervenants doivent disposer de moyens pour détecter les fausses informations et (rapidement les contrer et) les corriger (OMS, 2018).
- Communiquer les procédures et les conditions d'entrée. Veiller à mettre l'accent sur les procédures et les exigences qui diffèrent de ce que les participants ont l'habitude d'observer et d'expérimenter.
- Définir et communiquer les politiques du site pour les visiteurs (par exemple, les spectateurs, les invités, les médias, etc.).
- Communiquer les plans de stationnement sur le site pour les bus des équipes visiteuses et les camions d'équipement.
- Fournir des informations sur les procédures de distanciation physique et de précaution médicale, ainsi que sur les attentes des équipes visiteuses à l'entrée et à la sortie du complexe, ainsi qu'à l'intérieur et dans le stade.
- Communiquer toutes les procédures de contrôle aux points d'accès, ainsi que les temps d'arrivée et d'attente prévus.
- Utiliser la signalisation standard, la signalisation numérique du site et les panneaux vidéo pour afficher fréquemment des messages à l'intention des spectateurs.
- La signalisation de sécurité en cas de pandémie doit être différente de la signalisation normale du club ou de l'association nationale pour que les gens la remarquent. Les sites peuvent avoir besoin d'envisager des schémas de couleurs différents en cas de pandémie. La communication doit également répondre aux



exigences d'accessibilité, par exemple audio ou visuelle, contraste de couleur suffisant entre le texte et la couleur de fond, etc.

- Système de sonorisation utilisé pour renforcer la cohérence et la précision des messages relatifs à la santé, à la sécurité et à la sûreté.

❖ Considérations relatives à l'accès aux médias

- Veiller au respect de toutes les exigences en matière d'hygiène et de distance physique ;
 - Le personnel des médias et de la radiodiffusion doit toujours porter des masques couvrant correctement le nez et la bouche lorsqu'il se trouve sur les lieux d'un événement (stade, site d'entraînement, hôtel, etc.) ;
 - L'accès aux zones réservées aux médias (centre des médias, tribune, vestiaires/zones de stockage) doit être planifié de manière à éliminer les files d'attente et les points d'étranglement et à limiter la transmission des infections.
 - L'accès des médias doit être limité à une zone assignée. Dans la mesure du possible, le personnel ne doit pas passer d'une zone à l'autre.
 - Aucun accès aux médias ne doit être refusé si les exigences en matière d'hygiène et de distance physique ne sont pas respectées.
 - Le dispositif d'accréditation doit être mis en évidence à tout moment.
 - L'association hôte doit, en accord avec les autorités compétentes locales, élaborer et diffuser une politique en matière d'importation et de consommation de denrées alimentaires et de boissons.
 - Il peut donc être nécessaire d'adopter des règlements temporaires sur les stades, qui autorisent l'importation exceptionnelle de denrées alimentaires et de boissons destinées à la consommation personnelle.
- OU**
- Une autre solution consiste à fournir au personnel des aliments préemballés et des bouteilles d'eau en plastique à usage unique.
- Le personnel averti qu'il ne porte pas correctement un masque couvrant à la fois le nez et la bouche ou qu'il enfreint toute autre disposition visant à réduire la transmission d'infections doit être immédiatement prié de quitter le stade, expulsé et son accréditation doit être annulée.
 - Dans la mesure du possible, l'accès des médias devrait se faire par les portes d'entrée et de sortie désignées respectivement pour les médias uniquement et pendant les heures prévues par le programme afin de minimiser les files d'attente, d'assurer une distanciation physique et de prendre en considération des facteurs tels que les temps de contrôle des personnes et de l'équipement.



❖ Organisation des événements médiatiques

Generalites

- Tous les événements médiatiques doivent respecter des directives strictes en matière de distanciation physique ;
- La configuration de tous les espaces réservés aux événements médiatiques, y compris, mais sans s'y limiter, le centre des médias, la conférence de presse, la zone mixte, etc., doit être soigneusement planifiée et les espaces individuels doivent être délimités afin de garantir le respect d'une distance physique stricte ;
- Veiller à supprimer tous les sièges collectifs et les buffets de nourriture et de boissons dans la salle à manger des médias si les autorités sanitaires locales ne l'autorisent pas ;
- Un bureau, un poste de travail ou un siège est attribué à l'avance à chaque représentant des médias, de la radio et de la télévision ou de l'organisation, qui ne doit utiliser ou occuper que ce poste ;
- Des dispositions pour désinfecter les espaces de travail des médias après chaque utilisation ;
- Les portes doivent rester ouvertes pour éviter de devoir toucher les poignées de porte et favoriser l'aération.

Production audiovisuelle

- Les considérations suivantes s'appliquent spécifiquement à la production audiovisuelle :
 - L'association hôte/l'organisateur du match doit se concerter avec le radiodiffuseur hôte pour s'assurer que son personnel et ses prestataires acceptent et respectent tous les protocoles en place.
 - Le nombre de personnes autorisées à opérer dans certaines zones, en particulier dans les environnements fermés, doit être limité et la charge de travail doit être planifiée en conséquence.
 - Les capacités doivent être calculées et signalées pour tous les espaces fermés.
 - Par la suite, une réduction des spécifications de production peut être envisagée.
 - La disposition de l'unité de diffusion extérieure doit permettre au personnel de circuler tout en maintenant la distance physique minimale requise. Cela peut nécessiter un espacement plus important entre les véhicules, l'installation de cloisons ou l'aménagement d'itinéraires à sens unique autour de l'enceinte.
 - Les activités menées dans les zones restreintes doivent respecter les horaires et les restrictions de mouvement imposés, par exemple pour le positionnement des caméras sans pilote. Toute mise à jour ou modification des horaires doit être clairement communiquée avant le match.



- En fonction des régimes locaux d'évaluation des risques et de tests, il peut être possible de mener certaines activités, telles que filmer les vestiaires, de manière strictement contrôlée et en accord avec l'association hôte ainsi qu'avec les équipes concernées. Si cela n'est pas possible, il est recommandé de s'abstenir de ce type d'activités.

Caméramans et photographes

- Les caméramans et photographes de télévision doivent avoir accès à la zone du périmètre du terrain de jeu pour mener leurs activités conformément aux recommandations suivantes :
 - Le nombre de photographes doit être limité au strict minimum.
 - Dans la mesure du possible, le matériel photographique doit être fourni par l'intermédiaire d'un groupe afin de réduire le nombre de photographes.
 - Des voies d'entrée et de sortie ou des couloirs réservés doivent être aménagés sur le terrain (par exemple, via des tunnels de service désignés).
 - Le contact avec d'autres groupes constitutifs et le croisement/mélange des flux de personnes doivent être évités dans la mesure du possible (par exemple, avec le personnel du terrain, le personnel d'entretien, etc.)
 - Des dispositions spéciales doivent être prises pour les personnes autorisées à prendre des photos d'équipe afin de garantir que la distance physique est maintenue à tout moment entre les photographes.
 - Des positions pré-assignées, désignées et signalées doivent être prévues pour les utilisateurs de chaque poste de prise de vue.
 - Les zones de travail, y compris les chaises et l'équipement, doivent être désinfectées avant utilisation.
 - Seules des boissons dans des bouteilles en plastique à usage unique doivent être fournies.
 - L'utilisation d'un désinfectant pour les mains transportable est vivement recommandée.
 - Les rassemblements avant le match, pendant la mi-temps ou après le match doivent être explicitement interdits — le personnel doit être invité à ne mener que les activités essentielles à l'accomplissement de ses tâches.

Tribune des médias/Poste de commentateurs/Sièges d'observateurs

- Dans un scénario où l'utilisation d'une tribune de presse, de positions de commentateurs ou de sièges d'observateurs est autorisée, il est recommandé de tenir compte des considérations de base suivantes :
 - Des positions pré-assignées, désignées et signalées pour les utilisateurs de chaque position (par exemple, bureau, siège).



- À l'exception des commentateurs (lorsqu'ils commentent aux positions désignées), toutes les personnes présentes dans la zone doivent porter des masques couvrant correctement le nez et la bouche.
- Seules des boissons dans des bouteilles en plastique à usage unique doivent être fournies.
- Les rassemblements doivent être explicitement interdits – le personnel doit être invité à ne mener que les activités essentielles à l'exercice de ses fonctions.

Conférence de presse

- Pour la conférence de presse physique si elle est autorisée :
 - La salle de conférence de presse ;
 - Un contrôle d'accès strict doit être mis en place afin de limiter le nombre de participants accrédités à un nombre préapprouvé et de ne pas dépasser la capacité d'accueil de l'espace ;
 - Des systèmes à sens unique pour les points d'entrée et de sortie doivent être mis en place dans la mesure du possible, ou la gestion des entrées et des sorties doit permettre d'éviter les contacts face à face et/ou les contacts physiques « par effleurement » ;
 - Les points d'entrée et de sortie de la salle de conférence de presse doivent être gérés de manière à éviter les files d'attente, les attroupements et la flânerie ;
 - Plan d'attribution des places pour éviter les flux croisés ;
 - Les spectateurs doivent s'asseoir à la place qui leur a été attribuée ;
 - Le temps total passé dans la salle de conférence de presse doit être réduit au minimum en contrôlant l'accès à la salle en fonction de l'horaire de la conférence de presse ;
 - À l'exception des personnes interrogées, toutes les autres personnes présentes dans la salle doivent porter des masques de protection ;
 - Des perches microphoniques doivent être utilisées à la place des microphones à main ;
 - Si plusieurs personnes interrogées utilisent le même microphone, le capuchon du microphone doit être désinfecté ou échangé après chaque utilisation ;
 - Les personnes interrogées ne doivent pas toucher le microphone ou d'autres équipements sur le podium ;
 - Les appareils d'enregistrement personnels (dictaphones, téléphones portables, etc.) ne doivent pas être placés sur le podium de la conférence de presse ou sur d'autres surfaces ;
 - La salle doit être correctement aérée.



Zone mixte

- Les zones mixtes sont vivement déconseillées en raison du risque d'infections croisées entre les différents groupes d'acteurs qui se rencontrent, potentiellement en contact étroit pendant une période de plus de 15 minutes ;
- Si une zone mixte est néanmoins autorisée au niveau local, les recommandations suivantes doivent être respectées :
 - La zone mixte doit être aménagée en tenant compte d'exigences strictes en matière de distanciation physique et d'un nombre strictement limité de représentants des médias ;
 - Il est absolument interdit de flâner autour des véhicules de l'équipe ;
 - un contrôle strict de l'accès afin de limiter le nombre de participants accrédités à un nombre préapprouvé, de manière à ne pas dépasser la capacité d'accueil de l'espace ;
 - Des systèmes à sens unique pour les points d'entrée et de sortie doivent être mis en place ;
 - Pas de croisement entre les équipes et les autres groupes de personnes accédant à la zone mixte ;
 - L'ensemble de la zone doit être suffisamment aéré ;
 - Le nombre de personnes à interroger doit être limité au strict minimum ;
 - Tous les joueurs des deux équipes figurant sur la liste officielle de départ ne doivent pas obligatoirement passer par la zone mixte ;
 - Les équipes doivent se mettre d'accord sur l'obligation de passer par la zone mixte ;
 - À l'exception des personnes interrogées, toutes les autres personnes présentes dans la zone doivent porter des masques couvrant correctement le nez et la bouche ;
 - Des perches ou des pieds de micro doivent être utilisés. Les personnes interrogées ne doivent pas toucher le microphone ou son support ;
 - Si plusieurs personnes interrogées utilisent le même microphone, le capuchon du microphone doit être désinfecté ou remplacé après chaque utilisation ;

Considérations des officiers et responsables de la sûreté et de la sécurité

Generalites

- Les stadiers chargés de la sûreté et de la sécurité doivent veiller à ce que seules les personnes munies d'un dispositif d'accès approprié (billet, accréditation et DAS, le cas échéant) soient autorisées à accéder aux zones désignées et réglementées ;



- Toutes les personnes accédant au stade ou y travaillant doivent porter correctement leur masque de protection, à l'exception des joueurs pendant l'échauffement et pendant le match ;
- L'équipe de sûreté et de sécurité doit être élargie pour inclure les autorités sanitaires gouvernementales compétentes et une réunion doit être organisée pour l'ensemble des opérations du jour du match au JM-2 ;
- Le déploiement du personnel de sécurité doit être aussi minime que possible dans les zones clés suivantes :
 - Points d'arrivée des équipes/points de débarquement/points de départ
 - Zone des vestiaires/bureaux des officiels de match
 - Itinéraire/tunnel vers le terrain de jeu
 - Terrain de jeu
 - Zones des médias et de diffusion
- Toutes les portes de secours doivent être déverrouillées et occupées par du personnel
- Tous les agents de sécurité autour du TDJ doivent s'asseoir, il est interdit de rester debout ou de se promener
 - En cas de capacité réduite (match à huis clos ou match restreint), les stadiers peuvent être assis dans la rangée la plus basse afin de réduire le nombre de non-participants autour du terrain de jeu ;
- Les agents de sécurité devraient procéder à des contrôles sans contact, en évitant autant que faire se peut tout contact physique avec les joueurs et les officiels.
- Exigences en matière d'EPI ; formation à l'utilisation et à la mise au rebut des EPI. Pas de partage ;
- Formation au rôle à jouer en cas de pandémie.
- Des bouteilles d'eau ou de boissons en plastique personnelles, étiquetées ou à usage unique doivent être utilisées.
- Des aliments préemballés et des bouteilles d'eau en plastique à usage unique doivent être mis à la disposition du personnel.
- Tout uniforme distribué sur place, tel que les dossards, doit être lavé avant et après le match et ne doit en aucun cas être échangé entre différents membres du personnel.
- Les équipes de sécurité doivent être autonomes et opérer dans les zones qui leur sont assignées.



- Les passages ou mouvements entre les zones doivent être réduits au minimum afin de limiter le risque de contamination croisée et de propagation de l'infection.

Jour du match (JM) et déploiement du personnel JM-1

- Le déploiement de personnel doit être minimal dans les secteurs critiques suivants :
 - Zone d'arrivée et de départ des équipes
 - Zone d'arrivée et de départ des VIP/VVIP
 - Zone des vestiaires des joueurs
 - Zone de compétition
 - Autour du TDJ, il est recommandé que les gardes qui surveillent les portes de secours s'assoient à l'intérieur des tribunes, face au terrain, près de la porte de secours, et non pas à l'intérieur et autour du TDJ.
 - Des considérations de sécurité doivent être prises en compte pour le déploiement à l'extérieur du stade, en particulier aux abords immédiats du stade (zone Ex).
 - Les services de sécurité doivent anticiper la possibilité d'une accumulation de foule ou de supporters à l'extérieur du stade et mettre en place des mesures pour minimiser ces actes.

Protocole de fin de match

- Les opérations de sécurité autour du vestiaire et de la zone de départ des joueurs doivent être exemptes de toute forme d'attroupement ;
- Les joueurs et les officiels doivent pouvoir accéder librement à l'extérieur du vestiaire ;
- La sécurité doit maintenir une bonne distance physique pendant le départ de tous les joueurs et officiels ;
- Les agents de sécurité ne doivent se retirer que lorsque tous les joueurs et officiels ont quitté le stade ;
- Le débriefing de fin de match du personnel de sécurité doit être effectué en respectant les directives en matière de distanciation physique.

❖ Considérations de sécurité avant, pendant et après

- Déminage —Le déminage doit être effectué tôt le matin ou au moins avant que le stade ne soit nettoyé/assaini, afin d'éviter toute contamination.
- Arrivée de spectateurs à la dernière minute.



- Migration des spectateurs dans la cuvette du stade – les spectateurs ne s’assoient pas sur les places réservées.
 - La pluie peut amener les spectateurs à « enfreindre » les protocoles de distanciation sociale et à se battre ensemble, à l’abri de la pluie.
 - Certains spectateurs peuvent arriver sans masque de protection ou sans écran facial. Sont-ils refoulés ou leur fournit-on des masques jetables, sachant que même les spectateurs munis d’un masque peuvent se retrouver dans une situation délicate lorsque les sangles du masque se détachent.
 - Les responsables de la sécurité et les autres spectateurs doivent être conscients que certaines personnes handicapées peuvent ne pas être en mesure de respecter les mesures de distanciation sociale et de sécurité, y compris le port d’un masque ou d’une autre protection faciale.
- ❖ **Sécurité alimentaire (mesures de santé et de sécurité – avant et pendant le match, parties prenantes)**
- Favoriser la distanciation physique en évitant les longues files d’attente.
 - Utiliser des ustensiles de service à usage unique.
 - Les distributeurs automatiques de denrées alimentaires doivent être nettoyés/désinfectés fréquemment.
 - Une barrière physique doit exister entre les vendeurs de nourriture et les clients.
 - Utiliser si possible un mode de paiement sans contact, par exemple par carte ou en déposant le paiement dans un endroit prévu à cet effet.
 - Les articles tels que les condiments, les ustensiles, les serviettes, les gobelets, les pailles et les couvercles doivent être distribués par le personnel et non exposés en vrac à la disposition des clients.
- ❖ **Plan de billetterie – à harmoniser avec le réaménagement des places assises, en termes de restrictions/exigences liées à la pandémie**
- Le nombre de billets à mettre en vente n’a pu être fixé qu’une fois que la capacité du stade tenant compte de la distanciation sociale a été calculée avec précision, dans des conditions de pandémie. Pour le premier match test, les chiffres de la capacité sûre calculée pourraient être réduits de 75 %. Il pourrait être plus constructif de commencer avec une foule moins nombreuse et d’augmenter le nombre de supporters proportionnellement, match après



- match, après évaluation de l'événement et au fur et à mesure que la pandémie se résorbe. La capacité du stade en termes de distanciation sociale ne doit cependant jamais être dépassée.
- Le système de billetterie DOIT être totalement aligné sur le nouveau plan de gradins, en tenant compte des exigences en matière de distanciation sociale. Il est essentiel de veiller à ce qu'aucune place ne soit mise en vente dans les zones où les sièges sont considérés comme inutilisables, car cela compromettrait l'objectif d'un espacement adéquat entre les spectateurs.
 - Tous les demandeurs de billets doivent fournir leurs coordonnées personnelles et, s'ils réservent au nom d'autres personnes, les coordonnées de chacune d'entre elles. Ces informations seront essentielles en cas de test et de recherche.
 - Tous les billets seront des places réservées. Bien que les stades doivent bénéficier de l'égalité des chances pour accueillir des matches, les stades dépourvus d'une numérotation efficace des sièges et de sièges physiques pourraient constituer un défi de taille. Ce problème peut toutefois être surmonté dans une certaine mesure en numérotant les surfaces en béton. La numérotation doit être appliquée avec de la peinture, et non avec des décalcomanies amovibles ou du ruban adhésif. Dans le cas de places assises ouvertes en béton, il faut tenir compte du fait qu'il est plus facile pour les personnes assises dans de telles conditions de migrer et de se regrouper, car il n'y a pas de siège physique qui confine une personne à une position assise. Il convient donc de considérer la possibilité d'élargir encore la distance sociale entre les « sièges ».
 - La vente de billets commencera deux jours avant le jour du match.
 - Les billets affichent normalement toutes les conditions générales, mais ils peuvent également contenir les questions sanitaires prévues par la réglementation, avec une case à cocher, ainsi qu'un espace pour la prise de température. Ces informations devraient figurer sur la partie du billet qui est déchirée et conservée par la sécurité, à des fins d'archivage. Faire remplir le questionnaire de santé ainsi permettrait d'éviter de perdre du temps à le remplir lorsque les supporters font la queue aux portes d'entrée.
 - Le billet doit comporter un code-barres lié à la personne concernée.
 - En fonction de la configuration du stade, et dans le cas de stades à plusieurs niveaux, il conviendrait d'envisager de n'ouvrir que le hall inférieur pour la vente des billets.



- Les places doivent être vendues par petits groupes de 1 à 4 sièges, mais la configuration des sièges en termes de protocole pandémique est abordée dans la section « Plan de répartition des places dans le stade » ci-dessus.
- Si possible, les billets doivent être codés par couleur et indiquer l'heure d'entrée dans des zones spécifiques, avec des flèches à suivre dans la couleur de la zone de siège concernée.
- L'importance de respecter les places attribuées, ainsi que les informations vitales concernant la pandémie, devraient être mentionnées sur le billet, dans la mesure du possible.
- Les personnes âgées de plus de 60 ans ou souffrant de maladies préexistantes (catégorie à haut risque de pandémie) sont plus sensibles aux infections et courent un plus grand risque de contracter la maladie. Il s'agit toutefois d'une question controversée et ces personnes vulnérables devraient plutôt être guidées aux points de vente des billets en ce qui concerne les risques et les restrictions auxquels elles pourraient être confrontées lors de l'événement, en leur laissant la décision d'assister ou non au match.

Accréditation (habilitations spécifiques aux événements et habilitations sanitaires ou « passeport sanitaire »)

- L'association hôte est responsable des dispositions relatives au personnel accrédité sous son contrôle ;
- Pour les personnes qui ne sont pas sous le contrôle direct de l'association hôte, par exemple les prestataires de services médicaux, de sécurité publique ou privée ou de services techniques, l'association hôte doit se concerter avec le(s) prestataire(s) concerné(s) et/ou les personnes elles-mêmes pour s'assurer que des protocoles d'identification efficaces sont en place pour le contrôle de l'accès et le suivi et la traçabilité ;
-
- La position ou la mise en garde de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) concernant les passeports de santé et d'immunité et les « certificats d'absence de risque » doit être recherchée et respectée ;
-
- Toutes les équipes et tous les officiels de match doivent conserver des preuves détaillées des régimes de surveillance quotidiens et des tests PCR effectués sur tous les membres de la délégation de l'équipe, afin de faciliter toute demande de



renseignements et toute enquête des autorités de santé publique, au plus tard à partir de leur arrivée dans le pays d'accueil ;

- Toutes les personnes entrant dans le stade doivent être en possession d'un dispositif d'accès valide ;
- Chaque dispositif d'accès (par exemple, une accréditation ou un billet) doit être personnalisé et non transférable ;
- Toutes les mesures de prévention de la pandémie doivent être strictement respectées dans tous les centres d'accréditation et/ou points de collecte des accréditations ;
- Le retrait des accréditations doit être programmé selon des créneaux horaires déterminés afin de réduire l'attente, d'éviter les regroupements et de faciliter la distanciation physique ;
- Toute personne présentant des symptômes de pandémie ne doit pas se présenter ou continuer à travailler, son accréditation doit être annulée et le centre des opérations du site doit en être immédiatement informé.
- Le système d'accréditation doit enregistrer toutes les informations jugées essentielles par les autorités locales afin de favoriser la recherche des contacts si les autorités locales autorisées en font la demande.
- Utiliser des dispositifs d'accès spéciaux (DAS) pour assurer un contrôle d'accès supplémentaire, veiller à ce que la mise en place des Zones 1 et 2 soit achevée et que les zones des équipes et des officiels de match soient fermées au moins 120 minutes (2 heures) avant la première arrivée prévue (par ex. kits et équipements des équipes, etc.).
- Utiliser des cartes d'identité à code-barres plutôt que des billets traditionnels ou des talons de billets afin de minimiser les contacts avec le personnel de la billetterie.
- Utiliser la technologie numérique (par exemple, un billet numérique sur un téléphone portable) pour permettre un contrôle d'entrée sans contact ou utiliser des kiosques sans contact pour contrôler les billets.
- Mettre en œuvre une politique documentée selon laquelle la personne qui effectue le scan ne doit pas toucher le dispositif de billetterie mobile.
- Tous les spectateurs ne possèdent pas de smartphone, il convient donc de faciliter les solutions alternatives, par exemple l'impression à domicile.
- Agrandir la taille des accréditations, des DAS et des billets et/ou la taille des caractères d'information pour permettre un examen plus facile et plus rapide des dispositifs de contrôle d'accès à une distance de plus de 2 mètres, afin de maintenir la distance physique et de réduire le temps d'interaction.



- Les dispositifs d'accès doivent indiquer clairement les zones pour lesquelles ils sont valables.
 - Seules les accréditations personnalisées comportant le nom et la photo du porteur peuvent être utilisées.
 - L'accès à plusieurs zones doit être réduit au minimum, dans la mesure du possible.

Cérémonies

Les événements d'avant et d'après match impliquant les équipes :

* Cérémonies de remise des prix

* Cérémonies d'ouverture

* Cérémonies de clôture

- Il ne doit pas y avoir de visites spontanées de dignitaires ou d'autres fonctionnaires pendant les cérémonies d'avant-match et d'après-match auxquelles participent les équipes ;
- Les directives relatives à la distanciation physique doivent être respectées ;
- Les contacts physiques doivent être réduits au strict minimum ;
- Les cérémonies et le processus de remise des médailles ne doivent pas être utilisés pour déployer trop de personnel sur le terrain ;
- La sécurité doit veiller à ce que les dignitaires puissent accéder sans encombre au site, en collaboration avec l'équipe du protocole ;
- Les agents de sécurité des VIP ne sont pas autorisés à entrer sur le terrain pendant les cérémonies ou les remises de médailles ;
- Aucun membre du personnel de sécurité ne doit être présent sur le terrain pendant les cérémonies ou les remises de médailles ;
- Le déploiement de la sécurité peut se faire autour du terrain, en particulier pour aider au contrôle des photographes par les commissaires photographes. Des mesures visant à garantir le respect des directives en matière de distanciation physique devraient être envisagées.

Gestion des installations en dehors du stade – Hospitalité (Villages et/ou Suites) ; Centre d'accréditation ; Centre des médias ; Radiodiffusion

- Tous les protocoles de santé et de sécurité doivent être conformes à ceux du stade, tels qu'ils sont définis par les autorités sanitaires et gouvernementales locales, y compris, mais sans s'y limiter :



- L'intégration du fonctionnement de toutes ces entités connexes au VOC du stade.
- Chaque installation doit disposer d'un plan opérationnel spécifique qui intègre une évaluation complète des risques.

- Un contrôle d'accès strict est nécessaire ;
- Le port adéquat de masques et d'autres EPI, conformément aux exigences des autorités sanitaires locales ;
- Le port de masques couvrant à la fois le nez et la bouche et l'utilisation de dispositifs de lavage et de désinfection des mains le long des itinéraires sont considérés comme obligatoires ;

- Assurer une sécurité adéquate pour empêcher l'accès des non-participants aux installations telles que les vestiaires, les toilettes, etc ;
- Veiller au respect des normes les plus strictes en matière d'hygiène des mains et des voies respiratoires ;
- Veiller à respecter les normes les plus strictes en matière de distanciation physique, dans la mesure où cela est raisonnablement possible ;
- Assurer les normes les plus élevées de nettoyage et de désinfection – par exemple en veillant à ce que tous les véhicules de transport soient soigneusement désinfectés avant d'être utilisés.
- Veiller à ce qu'il y ait suffisamment de points d'entrée et de couloirs de filtrage pour accueillir tous les participants sans exiger des files d'attente avec une distance physique inférieure à 1,5 mètre par personne.

- Veiller à ce que les files d'attente soient constituées de manière à respecter la distanciation physique. Des zones de contrôle supplémentaires peuvent être nécessaires (validation des billets, contrôle sanitaire, contrôle de sécurité).

- Veiller à ce que le personnel dispose d'un équipement de protection individuelle (EPI) et d'une formation adéquats.

- Assurer une signalisation adéquate pour informer les participants avant, pendant et après le processus d'entrée. Il doit s'agir d'une signalisation au plafond, au niveau des yeux et au sol.

- Séparer les portes d'entrée et de sortie afin de minimiser les interactions et les croisements.
 - Lorsqu'il n'y a qu'une seule entrée, les personnes qui entrent et sortent doivent être contrôlées.



- Les marquages indiquant la distance physique à l'intérieur et à l'extérieur du site où des files d'attente peuvent se former, par exemple à l'entrée, doivent être clairement visibles et contraster nettement avec la couleur de la surface.
 -
 - Le personnel de sûreté et de sécurité doit être attentif et proactif en cas de violation des protocoles d'hygiène et/ou de distanciation physique, en veillant à ce que ces personnes soient signalées et à ce qu'on leur refuse l'entrée ou qu'on leur demande de quitter les lieux immédiatement ou qu'on annule leur accréditation.
 -
 - Aménager les espaces d'approche et les espaces de filtrage de manière à réduire au minimum les points d'étranglement à l'entrée et à la sortie.
 - Instaurer des entrées progressives lorsque cela est possible et mettre en place un système de rendez-vous afin de minimiser les rassemblements.
 - Veiller à ce que toutes les voies d'accès soient dotées d'un personnel en nombre suffisant pour faire face au nombre de participants attendu, afin de réduire les encombrements. Veiller également à ce que les voies d'accès soient clairement indiquées.
 -
 - Faire patienter les participants à proximité de leur point d'entrée et de leur place assise.
 - Effectuer un scanner thermique si les autorités locales l'exigent. Le personnel devra être formé à ces procédures et faire l'objet d'une supervision directe si un contrôle supplémentaire s'avère nécessaire.
 - Note : le personnel médical doit être présent près des points de contrôle afin de confirmer les relevés de température et d'aider les participants (au besoin) souffrant de troubles médicaux susceptibles de fausser la lecture du scanner.
- ❖ Rôles et responsabilités (application des protocoles de santé et opérations de sécurité)
- Ce point peut être ignoré car il a déjà été abordé ci-dessus dans la section « Rôles et responsabilités des principales parties prenantes »



Utilisation d'équipements de fouille et de filtrage — Sans contact

- Les équipements de fouille et de filtrage sont très utiles pour empêcher que des objets interdits, tels que des explosifs, des armes et d'autres objets de ce type, ne pénètrent dans un stade. Il est cependant vrai que certains stades n'ont pas le luxe d'utiliser des équipements électroniques et s'appuient donc principalement sur des fouilles corporelles et/ou des fouilles par palpation.
- La dynamique des fouilles et contrôles de sécurité en cas de pandémie doit être adaptée afin d'empêcher la transmission d'une maladie qui pourrait se propager par le biais de gouttelettes respiratoires, par la respiration, les éternuements et la toux et, dans certains cas, par voie aérienne.
- Dans ces conditions, il conviendrait d'utiliser des équipements de fouille et de contrôle sans contact, c'est-à-dire des « portiques détecteurs de métaux » (magnétomètres), des détecteurs de métaux portatifs et des systèmes d'inspection par rayons X. Cependant, en raison de contraintes financières, l'utilisation de magnétiseurs et de machines à rayons X peut ne pas être envisageable dans certains stades — dans ce cas, le mécanisme de contrôle le plus abordable serait l'utilisation de détecteurs de métaux portatifs (baguettes). Bien que les détecteurs de métaux portatifs soient efficaces, le risque de faille n'est pas négligeable.
 - À cet effet, il est conseillé d'interdire l'accès au stade aux sacs, à l'exception des cas suivants :
 - Sacs nécessaires à des fins médicales
 - Sacs à langer accompagnant un enfant en bas âge
 - Les petites pochettes ou sacs à fermeture éclair sont autorisés (pas plus de 120 mm x 150 mm).
 - Tous les sacs répondant aux normes d'exception seront soumis à une fouille sans contact.
 - Les sacs contenant du matériel photographique — l'accès des photographes et des médias doit être réglementé par une porte spéciale, avec des protocoles de fouille différents.



- Les sacs des équipes et des officiels, etc., ne sont pas concernés par cette restriction.
- Une fouille par palpation peut s'avérer nécessaire uniquement en cas de suspicion de possession de substances interdites et/ou dangereuses ou d'armes. Dans ce cas, la personne chargée de la fouille doit être munie d'un équipement de protection individuelle complet et la fouille doit de préférence s'effectuer à l'écart des autres spectateurs.

❖ Objets interdits et restreints

- La liste des articles interdits et à usage restreint du stade doit être examinée et toute modification temporaire nécessaire doit être apportée, sur la base de l'évaluation des risques pour le match :
 - l'assouplissement des restrictions concernant les aliments et boissons préemballés s'il n'y a pas de disponibilité ou de distribution sur place.
 - la limitation de l'importation d'aliments et de boissons spécifiques, qui étaient auparavant autorisés pour des raisons d'hygiène (par exemple, les aliments non emballés, préparés sur commande et les boissons non embouteillées provenant d'un distributeur);
 - l'examen de l'évaluation des risques pour autoriser l'introduction de désinfectants pour les mains dans le lieu de réunion; les autorités locales doivent stipuler la taille maximale autorisée.
 - la limitation de l'importation d'objets personnels, tels que les sacs. Envisager d'interdire les sacs à moins qu'ils ne soient nécessaires pour des besoins médicaux ou pour de très jeunes enfants;
- Les spectateurs peuvent apporter leurs propres produits désinfectants, tels que des lingettes et des gels pour les mains, dans le stade.
 - Les objets utilisés pour un nettoyage supplémentaire doivent être autorisés et ne doivent pas être considérés comme des objets interdits.
 - La taille maximale autorisée de ces articles pour la désinfection doit être communiquée à l'avance aux spectateurs et à toutes les parties prenantes et doit être conforme aux directives locales en matière de santé, de sécurité et de sûreté concernant ces articles.

Lutte contre le terrorisme (spécifique aux menaces en cas de pandémie)



- Les manifestations sportives constituent une plateforme idéale pour les groupes terroristes et autres groupes extrémistes pour faire avancer leur cause, surtout depuis que les gouvernements du monde entier ont limité la liberté de mouvement de leurs citoyens, ce qui a eu pour effet de réduire le nombre de cibles faciles comme les espaces bondés, réduisant potentiellement l'efficacité des tactiques terroristes courantes, notamment les coups de couteau, les attentats à la bombe et les véhicules piégés.
- L'attention toute particulière portée au COVID-19 peut temporairement réduire l'attention médiatique accordée aux attentats terroristes, ce qui est susceptible de réduire l'impact de ces derniers sur la terreur ou la radicalisation en général. Cette tendance, ainsi que la réduction du nombre de cibles potentielles, peut conduire les terroristes à rechercher des cibles ou des techniques qui attirent encore plus l'attention, comme dans le cas de l'attentat perpétré en mai 2020 contre une maternité en Afghanistan, et à s'aliéner ainsi des partisans potentiels (en raison de l'importance considérable accordée à la santé et au bien-être des communautés).
- Selon la Direction exécutive du Conseil de sécurité des Nations unies, un grand nombre de groupes terroristes ont déjà intégré une pandémie telle que le COVID-19 dans leurs récits et leur propagande, cherchant à exploiter les événements actuels à leurs propres fins et à utiliser la pandémie pour exploiter les divisions et les faiblesses de leurs ennemis.
- Les événements de football pourraient constituer une cible intéressante à l'heure actuelle. Voir ci-dessous quelques points d'intérêt.
 - Avec le passage à des mesures de santé et de sécurité axées sur les pandémies, les extrémistes pourraient y voir une occasion de s'infiltrer dans l'événement.
 - Les extrémistes pourraient profiter de l'absence de fouille et de contrôle au contact pour tenter d'introduire des explosifs, des armes et des objets similaires dans le stade.
 - Exploiter le fait que la reconnaissance faciale est limitée en raison des masques ou des couvertures de visage portés dans le cadre de la pandémie.



- Diffusion d'informations erronées concernant les pandémies et les événements liés au football, ce qui pourrait décourager les supporters d'assister aux matches de football.

❖ Points de fouille des véhicules (mesures de santé et de sécurité)

- Les zones de fouille des véhicules, également connues sous le nom de parcs de fouille à distance, accueillent généralement un grand nombre de véhicules, c'est-à-dire le personnel, les livraisons des VIP et les véhicules d'urgence, le jour du match.
- Toutes les livraisons, y compris celles de nourriture et de boissons, sont également contrôlées dans cette zone.
-
- La fouille de ces véhicules et de ces colis nécessitant beaucoup de travail, les opérateurs sont obligés d'enfreindre les protocoles de distanciation sociale. Dans des cas comme celui-ci, des mesures d'atténuation doivent être envisagées, ce qui implique que le personnel de police/de sécurité concerné doit utiliser l'équipement de protection individuelle complet. La direction doit tenir compte du fait que travailler avec un EPI complet est fatigant, en particulier lorsqu'ils sont exposés au soleil ou à des conditions très chaudes – dans ce cas, des dispositions doivent être prises pour que ces membres soient relevés et/ou remplacés fréquemment.
- Toutes les personnes travaillant ou entrant dans cette zone doivent respecter la distanciation sociale et éviter d'agir d'une manière qui pourrait mettre en danger la santé des autres spectateurs et du personnel.
- Un nombre suffisant d'affiches, encourageant notamment le lavage des mains, l'hygiène respiratoire et la distanciation sociale, doit être clairement apposé dans cette zone.
- Nettoyage régulier et fréquent des zones de contact très fréquentées (boutons des scanners à rayons X, détecteurs de métaux portatifs, poignées de porte, installations sanitaires et autres surfaces communes, etc.)

❖ Logistique et livraisons (mesures de santé et de sécurité)

- La majeure partie de cette section est abordée dans la section « Points de fouille des véhicules » ci-dessus, étant donné que le point



d'enregistrement fait normalement partie de la zone de fouille des véhicules.

- En outre, il est important que le personnel logistique qui reçoit des colis à l'intérieur du stade les décontamine ou les désinfecte complètement avant de les manipuler ou de les transmettre à d'autres membres du personnel.

❖ Contrôle d'accès Fouille et filtrage Équipement et opérations

- Les stadiers et les autorités sanitaires doivent veiller à ce que tout le matériel de fouille et de filtrage soit désinfecté avant et après utilisation, et que les surfaces en contact avec le matériel soient désinfectées après chaque utilisation ;
- Les protocoles documentés de contrôle d'accès, de fouille et de filtrage doivent être affichés de manière visible ;
- Veiller à ce que les équipements de recherche et de filtrage soient testés pour répondre aux besoins prévus ;
- L'examen des points de contrôle d'accès, des portes et de la disposition des lieux doit être effectué dans le but de réduire le temps passé dans les files d'attente, de minimiser l'encombrement dans la mesure du possible tout en respectant le temps de traitement souhaité.
- Une politique interdisant l'entrée sans contrôle doit être mise en place ;
- La signalisation doit mettre en évidence la nécessité d'une coopération des spectateurs tout au long du processus de contrôle.
- L'utilisation d'équipements de fouille et de filtrage doit permettre d'assurer une distanciation physique et de réduire au minimum le temps d'interaction ;
 - L'accent mis sur une bonne hygiène et le port d'un équipement de protection individuelle (EPI) réduira le risque de transmission.
 - Les procédures impliquant des spectateurs doivent être effectuées en évitant, autant que faire se peut, tout contact physique et de manière à réduire au minimum l'interaction face à face.
 - S'il y a nécessité d'identifier une personne portant un masque par rapport à une pièce d'identité avec photo délivrée par le gouvernement, le masque peut être enlevé à condition que les mesures de distanciation physique soient respectées et qu'il n'y ait pas de manipulation de la pièce d'identité.
 - Une signalisation appropriée doit être mise en place pour informer clairement sur les étapes suivantes du processus.



- Le personnel chargé du contrôle d'accès à l'aide d'équipements de fouille et de filtrage ne doit pas être redéployé dans d'autres zones afin de réduire au minimum les risques de transmission d'infections ;
 - Pour minimiser la contamination et la propagation de l'infection pandémique, les agents de contrôle peuvent travailler en équipes prédéterminées, avec les mêmes groupes d'agents de contrôle à toutes les périodes de travail.
 - Cela peut également faciliter la protection du personnel de contrôle et la recherche des contacts si l'un des membres de l'équipe est jugé contagieux et, à des fins de planification, si un membre de l'équipe de sécurité doit être mis en quarantaine.
 - Des marquages doivent être effectués au sol et à hauteur des yeux dans la zone de file d'attente pour indiquer la distance physique appropriée stipulée par les autorités sanitaires locales compétentes.
 - Les distances physiques doivent rester en place jusqu'à ce que les autorités sanitaires compétentes indiquent la possibilité de les supprimer en toute sécurité.
 - Des procédures appropriées doivent être documentées et mises en œuvre en coordination avec les autorités locales compétentes afin de répondre à tout spectateur présentant des signes de maladie.
 - Dans la mesure du possible, il convient de prévoir des points de contrôle distincts pour les différents groupes de participants (à titre de mesure supplémentaire d'atténuation des risques).
 - S'il est nécessaire de procéder à une fouille manuelle, les agents de contrôle doivent adapter leur méthodologie afin d'éviter de se trouver face à face avec les passagers ou les autres personnes contrôlées.
 - Ex : se tenir derrière la personne contrôlée.
 - Exigences en matière d'EPI - Masque, écran facial, gants.
- ❖ Fournisseur - opérations dans le cadre de restrictions sanitaires/de conditions pandémiques

- Les systèmes de paiement sans contact, par exemple dans les points de restauration, doivent être à une hauteur accessible. Ils doivent notamment être placés à des comptoirs bas lorsqu'ils sont disponibles.
- S'il n'y a pas de comptoirs assez bas, les systèmes de paiement sans contact doivent être montés sur des câbles extensibles pour permettre aux personnes handicapées et aux spectateurs de petite taille d'effectuer des paiements de manière autonome. Ces équipements doivent être régulièrement désinfectés.





- Certaines personnes souffrant de déficiences intellectuelles ou de troubles de l'apprentissage peuvent ne pas utiliser les moyens de paiement sans contact. De ce fait, les paiements en espèces devraient toujours être acceptés par le biais de moyens sans contact.
- Un service de commande et d'encaissement sur place ou en ligne peut contribuer à réduire les files d'attente aux points de vente d'aliments et de boissons. Ces systèmes doivent être accessibles.
- Consideration to permitting supporters to bring their own food and beverages into the stadium to reduce contact.
 - This will also benefit disabled spectators and fans with long-term health conditions who need to take regular medication with food and drink.
 - This would be subject to the risk assessment and the guidance of the local authorities.
- Only pre-packaged food, pre-packaged uncut fruits and single use, plastic bottles should be provided by vendors to spectators.
- Envisager de permettre aux supporters d'apporter leur propre nourriture et leurs propres boissons dans le stade afin de réduire les contacts.
- Exigences en matière d'EPI.

❖ Activités d'accueil (VIP, etc.)

- La majeure partie de cette section a été abordée dans la rubrique Protocoles d'arrivée et de départ des VIP, sous la rubrique « Arrivées au stade ».
- Le seul point supplémentaire concerne la fourniture de nourriture et de boissons. Si les VIP reçoivent des repas chauds dans les salons, la nourriture doit leur être servie et le libre-service ne doit pas être autorisé.

❖ Liaison avec les fans

Le poste d'officier de liaison avec les fans, également connu sous le nom d'officier de liaison avec les supporters, devient de plus en plus important dans l'expérience des jours de match pour les fans de tout le pays.

Nous recommandons vivement à chaque club et à chaque association de football de désigner une personne chargée de tisser des liens entre l'équipe et ses supporters. Cette personne devra également communiquer les opinions des supporters à la direction du club ou de la fédération, et assurer la liaison avec les stadiers, la police et ses homologues des équipes adverses.



Au cours d'une pandémie, la communication est vitale et les orientations sont on ne peut plus utiles. La nécessité de mieux informer les supporters devient donc encore plus cruciale pour l'exécution d'un plan de sûreté et de sécurité efficace.

❖ Ajouter — « Équipement EPI » — pour la sécurité

- Les agents de sécurité et les stadiers doivent être munis de l'équipement de protection individuelle prescrit. Il ne faut en aucun cas demander aux agents de sécurité de fournir leur propre équipement de protection individuelle. La liste des EPI de base est présentée ci-dessous :
 - Écran facial
 - Masque de protection
 - Désinfectant personnel
 - Gants (facultatifs)
- Dans le cas où les agents de sécurité et les stadiers sont obligés d'enfreindre les protocoles de distanciation sociale, c'est-à-dire de fouiller ou de palper un spectateur soupçonné de détenir des substances interdites et/ou dangereuses ou des armes, les agents de sécurité et les stadiers devront être équipés d'un équipement de protection individuelle complet. La liste des EPI complets est présentée ci-dessous :
 - Écran facial
 - Masque de protection
 - Combinaison
 - Gants
 - Tablier en plastique
 - Protection jetable pour les chaussures
 - Désinfectant personnel

10. Planification des cas d'urgence

Exigences relatives à la main-d'œuvre et aux prestataires (exigences supplémentaires)



- a) a) La main-d'œuvre et les prestataires doivent être pleinement informés de leurs tâches conformément aux protocoles sanitaires pertinents qui ont été établis. Toute personne incapable de se conformer aux protocoles doit être exclue du groupe le plus tôt possible. C'est pourquoi il est important que les équipes hôtes/fédérations organisent une réunion préalable à l'événement avec ces groupes.
- b) b) Il est recommandé de prévoir une installation spéciale où la main-d'œuvre et les prestataires peuvent se changer et garder leurs effets personnels. Ces locaux devraient également disposer d'eau et de savon afin d'encourager les équipes de travailleurs et de prestataires à adopter un comportement hygiénique.
- c) c) Les postes de travail devraient être adaptés pour tenir compte de la distanciation physique entre les travailleurs plutôt que d'avoir un petit espace avec une main-d'œuvre trop nombreuse.

11. Références

Références et liens

1. Last JM, editor. A dictionary of epidemiology, 4th edition. New York: Oxford University Press; 2001.
 2. WHO. Bulletin of the World Health Organization 2011; 89:540-541. doi: 10.2471/BLT.11.088815. Available at <https://www.who.int/bulletin/volumes/89/7/11-088815/en/#> (Last accessed in 09 September, 2020)
 3. Centre for Disease Control and Prevention. Introduction to Epidemiology. In Principles of Epidemiology in Public Health Practice, Third Edition. Available at <https://www.cdc.gov/csels/dsepd/ss1978/lesson1/section11.html> (Last accessed on 09 September, 2020).
- CAF COVID-19 Safety and Security Guidelines and Considerations for Inter-clubs Closed Door Match.
 - Sports Grounds Safety Authority (2020), COVID-19 guidance: <https://sgsa.org.uk/covid/>
 - Sports Grounds Safety Authority (August 2020), SG02: Planning for physical distancing international edition: <https://sgsa.org.uk/sg02international/> (Access to Editions in English, French and Spanish) <https://sgsa.org.uk/wp-content/uploads/2020/09/SG02-international-English.pdf>



- FIFA Return to football International Match Protocols (Version 1.0, 29 September 2020)
<https://img.fifa.com/image/upload/muyoln5u2dojzmbgln7j.pdf>
- National Center for Spectator Sports Safety and Security (NCS⁴), University of Southern Mississippi Professional Sports, Safety and Security Best Practices Guide
<https://ncs4.usm.edu/resources/best-practices/>
- Collegiate Think Tank – Creating a Plan
<https://ncs4.usm.edu/pdf/covid-resources/collegiate-think-tank-creating-a-plan.pdf>
- Center for Access to Football in Europe – Covid-19 and Disabled Fans, Considerations for a return to stadia, CAFÉ Guidance Note (September 2020)
<https://www.cafefootball.eu/Handlers/Download.ashx?IDMF=7c2d2776-ed03-49cb-89c6-c6f2fa297ef2>
- International Labour Organization, In the face of a pandemic: Ensuring Safety and Health at work
https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_protect/---protrav/---safework/documents/publication/wcms_742463.pdf



www.cafonline.com